

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Mise en œuvre de la feuille de route : mesure d'apaisement, CENIT, élections.....	1
▶ Travaux parlementaires	4
▶ Manifestations politiques, tentatives de déstabilisation.....	5
▶ Controverses et prises de position sur la Transition et la sortie de crise.....	7
▶ Le projet de face à face Rajoelina-Ravalomanana sous l'égide de la SADC	10
▶ Diplomatie.....	13
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	14
▶ Procès à connotation politique	14
▶ Justice.....	14
▶ Santé, éducation, enfance	15
▶ Expatriation, traite des personnes	16
▶ Médias, liberté d'expression, affaire Free FM.....	17
▶ Gouvernance, insécurité, embuscade de Bekolintsa.....	17
▶ Divers	21
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	22
▶ Conflits sociaux.....	22
▶ Ressources minières et pétrolières, exploitations illicites	25
▶ Trafics de bois précieux.....	28
▶ Monde des affaires, exportations, affaire Tiko	29
▶ Coopération, bailleurs de fonds	30
▶ Environnement, divers.....	32

LA CRISE POLITIQUE

▶ Mise en œuvre de la feuille de route : mesure d'apaisement, CENIT, élections

02/06 - Le ministère de la Justice formalisera l'application des mesures d'apaisement, annonce Christine Razanamahasoa. « Celle-ci dictera la conduite à tenir dans l'application des textes », a-t-elle précisé. Les chefs de juridiction disposeront donc d'une référence pour les aider dans l'application de la loi d'amnistie et l'arrêt des poursuites judiciaires à connotation politique. « Les conditions [émises par la feuille de route] restent valables », réitérera-t-elle, faisant allusion à sa déclaration sur le sujet lors de son intervention au Congrès le 15 mai. « Il faut que l'infraction soit liée aux événements politiques et concerne un homme politique membre de l'opposition. (...) Certaines infractions prévues dans la loi sur l'amnistie pour la réconciliation nationale sont également exclues de la mesure d'apaisement. C'est le cas de la violation grave des droits de l'homme », avait-elle annoncé.

14/06 - Gouvernement : les pro-Ravalomanana rappelés à l'ordre pour leur boycott des institutions depuis 9 semaines. « Le premier ministre enverra une lettre de rappel aux membres du gouvernement issus de la mouvance Ravalomanana. Il saisira également les instances internationales, dont la SADC, sur le dossier », indique un ministre. « Des dossiers sont bloqués à cause de cette position, détériorant la conduite des affaires nationales, y compris la sécurité », a-t-il soutenu. Ce rappel risque de faire monter la tension politique à l'approche du face à face entre les 2 protagonistes de la crise. Jusqu'ici, en effet, ceux-ci se rejettent la responsabilité du blocage du processus de transition déploré par la Troïka. Le camp de l'ancien chef de l'État se veut serein face à l'initiative gouvernementale et n'entend pas céder à la pression. « Nous sommes prêts à reprendre d'une manière intégrale notre participation au sein du gouvernement du moment que la feuille de route est appliquée dans sa totalité et ce, avec un chronogramme précis », déclare le vice-premier ministre Pierrot Botozaza. Les ministres pro-Ravalomanana conditionnent également leur retour au gouvernement à l'arrêt des poursuites judiciaires engagées contre le groupe Tiko et à la réouverture de Radio Fahazavana.

Travaux de la CENIT, calendrier électoral, candidatures

07/06 - Les partenaires techniques et financiers ne sont pas unanimes quant à la faisabilité des élections en novembre. La CENIT tente toujours de relever le défi. La question a été abordée au cours d'une réunion du GIC. Les informations qui ont filtré confirment la position des techniciens des Nations Unies, qui proposent une période de préparation de 8 mois, débouchant sur la possibilité d'un scrutin en janvier 2013. Fatma Samoura, représentante résidente du PNUD et coordonnatrice du SNU, renvoie la balle aux autorités. « *On a [les Nations Unies] rédigé des rapports et formulé des recommandations. Il appartient à la CENIT de décider du calendrier électoral, de décider de ce qui est faisable* », soutient-elle. Le chronogramme des préparatifs publié par la CENIT laisse la porte entr'ouverte pour l'organisation d'une élection avant fin novembre. Selon Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, les rapports d'évaluation des experts internationaux sont désormais disponibles et une décision devrait pouvoir être prise en juillet. Jusqu'ici, la CENIT s'est contenté de publier « *un calendrier électoral partiel de démarrage du processus, matérialisé par un chronogramme matriciel prévu s'achever le 11 novembre 2012* ». « *Je formule le vœu que les acteurs politiques trouvent un accord [sur la sortie de crise] avant d'aller aux élections* », affirme cependant sa présidente.

07/06 - L'ancien vice-premier ministre de Marc Ravalomanana et ex-directeur de cabinet d'Andry Rajoelina, Zaza Ramandimbarison, prévoit de se porter candidat à la présidentielle. « *Je suis revenu à Madagascar pour mon pays et non pour Ravalomanana ni pour Andry Rajoelina* », a-t-il tenu à préciser. Il a longtemps travaillé à l'extérieur, notamment au sein de la Banque mondiale en tant que consultant (une fonction qu'il continue d'exercer), jusqu'au moment où il a été sollicité en 2002 par Marc Ravalomanana pour être à la tête de la vice-primature chargée des grands projets économiques. Par la suite, lorsque ce dernier a été déchu, il a été sollicité par le président de la Transition pour diriger le cabinet civil de la présidence. Mais de profondes divergences de vues sur la conduite des affaires nationales l'ont obligé à se retirer, dit-il, « *pour ne pas faire de l'ombre qui pourrait les gêner dans leur gestion respective* ». Selon ses explications, « *notre pays est en train de perdre son unité, sa dignité et ses valeurs ancestrales d'amour du prochain. Madagascar est entré dans une phase de désorganisation sociale. L'avenir de nos enfants et de notre nation est en péril. Comme dans tous les régimes qui se sont succédés, mensonge, népotisme et affairisme ont été et sont encore les pratiques honteuses de la classe politique. Une classe politique qui a toujours voulu un contrôle absolu sur l'Etat pour assouvir ses propres intérêts, une classe politique qui a montré son incapacité permanente à prendre les décisions économiques et sociales qui bénéficieraient à l'ensemble de la population. L'absence de démocratie est flagrante. L'intérêt général s'efface au profit des intérêts particuliers d'opportunistes et de rentiers corrompus. Pire, les revendications des Malgaches pour le changement se sont peu à peu transformées en résignation face à ce système corrompu. Non ! Nous, Malgaches, ne sommes pas satisfaits de ce système. Nous ne serons pas satisfaits tant qu'un vrai changement n'aura pas lieu et que ses effets ne seront pas visibles dans nos vies quotidiennes* ». Zaza Ramandimbarison est en train de constituer son parti et certaines formations qu'il a approchées seraient prêtes à le soutenir. Il se déclare favorable à des primaires à travers des débats publics d'idées entre tous les candidats qui se sont déjà prononcés ou qui ont encore l'intention de se présenter à cette élection. Il précise qu'il entend construire un Etat de droit, en rupture avec les pratiques précédentes et actuelles.

Selon la LOI, l'ex-chargée d'affaires de l'ambassade de France, Marie-Claire Girardin, qui a créé en 2010 la société Pro-Acta, s'occupe désormais de coacher des hommes politiques malgaches en vue des futures élections. On trouverait parmi ses clients Roland Ratsiraka et Zaza Ramandimbarison. Marie-Claire Girardin a vécu des circonstances particulières à Madagascar, d'abord en juillet 2008 lorsqu'elle fut dans l'obligation de faire fonction de chargée d'affaires suite à « *l'expulsion* » par Marc Ravalomanana de l'ambassadeur Gildas Le Lidec. Ensuite, en pleine crise de 2009, c'est elle qui a accueilli Andry Rajoelina à la résidence de France pour y être placé en sécurité face aux menaces émanant de ce même Marc Ravalomanana.

André Rasolo : « Aucun des 4 chefs de file aux élections ? ». Le représentant de la CNOSC se félicite de la résolution de la SADC de relancer les négociations, quel qu'en soit le format. Il rappelle cependant que « *l'une des mesures de la charte de Maputo a stipulé l'accord des quatre chefs de mouvance à ne pas se présenter aux prochaines élections présidentielles* ». Et de s'interroger : « *Le président Chissano arrivera-t-il à conserver cet accord ?* ».

08/06 - La société civile refait l'élection de ses membres pour les démembrements dans 8 districts. Fano Rakotondrazaka, rapporteur général de la CENIT, a noté que des améliorations avaient été apportées aux procédures de vote. Cette seconde élection intervient après que Béatrice Atallah, présidente de la CENIT et accessoirement coach de la région Analamanga, ait constaté des « *fraudes* » dans le déroulement de l'élection de la société civile, le 25 mai.

09/06 - Le rapport de mission des Nations Unies préconise des élections jumelées en mai-juin 2013¹. Ce calendrier va à contre-courant du calendrier partiel de la CENIT. « *La mission des Nations Unies recommande*

¹ Cf. Blog Justmad – Rapport officiel : <http://storage.canalblog.com/62/23/448497/76558686.pdf>

de ne pas organiser des élections durant la période des pluies. Elle propose que les élections présidentielles et législatives soient tenues simultanément en mai-juin 2013 afin de marquer la fin de la Transition et le renouvellement des institutions de l'État au niveau national », relate le rapport qui insiste sur le fait que le jumelage des deux principales élections nécessite une telle durée. Le document mentionne également que le contexte actuel n'est pas encore propice à la tenue de scrutins. Il invite la SADC « à de plus fréquentes visites à Madagascar » pour renforcer le processus de facilitation et de médiation. Cette nouvelle donne perturbe les acteurs politiques, pro-régimes et opposition réunis. La question se pose de savoir si la CENIT conservera la possibilité d'arrêter un calendrier qui n'aurait pas l'aval de la communauté internationale.

Tribune écrit : « Si un second tour des élections présidentielles devait avoir lieu, Madagascar pourrait donc à nouveau célébrer sa fête nationale en 2013 sans président élu. Nous sommes tous priés de ne pas être contrariés par cette avenante perspective. Les électeurs auraient donc encore quasiment une année à se demander à qui attribuer le plus de torts : à ceux qui n'ont pas su créer un contexte plus favorable, ou bien à ceux qui n'ont pas accepté de se contenter du contexte existant. Pendant ce temps, les jours s'écoulent, et l'on n'a toujours pas entendu la voix de Joachim Chissano, censé réunir Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina... L'on relit alors avec un sentiment de méfiance le passage de la feuille de route déclarant que le gouvernement de transition « s'abstiendra de prendre de nouveaux engagements à long terme, ceux-ci ne relevant que de la compétence du futur gouvernement à l'issue des élections ». Alors que le climat international est marqué par l'instabilité économique et financière, croit-on vraiment que les mafieux vont gentiment attendre ? ».

11/06 - Calendrier électoral : La CENIT s'ouvre aux discussions. Sûre de son « indépendance » dans la détermination de la date des scrutins, sa présidente, Béatrice Atallah, maintient son objectif d'organiser une élection cette année. Elle accepte cependant d'engager des discussions avec les experts des Nations Unies. L'enjeu est de taille : un accord permettra l'accès à des financements internationaux et à la reconnaissance des scrutins par la communauté internationale. Omer Beriziky, premier ministre, recommande à la CENIT de suivre les recommandations des experts des Nations Unies.

14/06 - Des pro-régime se résignent au report des élections à 2013 et au jumelage des présidentielles et des législatives. L'UDR-C et le HPM, notamment, ont décidé de faire preuve de réalisme. Le parti au pouvoir se retrouve désormais bien seul dans son souhait de voir un scrutin se réaliser vers la fin de l'année.

13/06 - Présidentielles : Jacob Zuma tente de convaincre Marc Ravalomanana de renoncer. De source diplomatique, la communauté internationale tenterait actuellement de convaincre les deux protagonistes de la crise à ne pas se présenter aux futures présidentielles. Selon un diplomate étranger en mission à Madagascar, une rencontre a eu lieu entre le président sud-africain et l'ancien président. Cette rencontre a été l'occasion pour le numéro Un sud-africain de convaincre l'ancien chef d'État de s'abstenir de briguer la magistrature suprême. Andry Rajoelina avait annoncé en 2010, lors d'une déclaration solennelle, qu'il ne se présenterait pas. Depuis la mise en place de la IV^{ème} République, en décembre 2010, le président de la Transition n'a pas confirmé cette déclaration et tout laisse penser qu'il a renoncé à cet engagement.

15/06 - Andry Rajoelina persiste à vouloir réaliser les législatives en 2012. Il interpelle le secrétaire général des Nations Unies. « La majorité des malgaches propose et attend la tenue des élections législatives au plus tôt et non-jumelées », écrit-il notamment. Il demande la tenue d'une réunion conjointe entre la CENIT et les experts onusiens pour discuter du calendrier électoral et affirme ne pas avoir été destinataire du rapport des experts des Nations Unies. Une source proche du dossier réitère la forte probabilité pour les Nations Unies de ne pas soutenir le processus électoral, en cas d'insistance du régime à tenir un scrutin avant mai-juin 2013. La présidente de la CENIT milite elle aussi pour la tenue d'un scrutin dès le mois de novembre. Elle rappelle que la loi de finances 2012 prévoit une enveloppe de 45 milliard Ar pour organiser 3 élections. Le gouvernement vient d'ailleurs de débloquer 2 milliards Ar et a alloué 250 ordinateurs à la CENIT, afin que ses démembrés puissent travailler efficacement à la confection des listes électorales.

16/06 - Omer Beriziky est annoncé au siège de l'UE début juillet pour négocier l'aide financière européenne en vue des prochaines élections, actuellement estimée à 10-12 millions d'euros. La présidente de la CENIT ne semble pas préoccupée par la recherche de financements extérieurs : elle considère que la loi de finances 2012 permet doré et déjà de faire face à l'organisation de 3 scrutins. D'aucuns en concluent que la CENIT pourrait tenter d'imposer son calendrier, avec le risque que la communauté internationale n'accorde aucun crédit à des élections organisées au forcing et sans concertation.

21/06 - L'effectivité des CER et CED devrait intervenir avant la fête de l'indépendance, annonce la CENIT. Chaque démembré devra avoir constitué son bureau permanent. Le respect de cette échéance est détermi-

nant dans le cadre de l'application du « *calendrier partiel* » présenté récemment par la CENIT, qui resterait encore théoriquement compatible avec un premier scrutin en novembre 2012.

23/06 - Le président de la Transition profite de son passage à Rio pour réclamer une élection rapide. Une plaidoirie adressée aux Nations Unies organisatrice du Sommet sur le développement durable. Il se garde de donner des précisions sur son calendrier électoral et se contente d'émettre le souhait de voir les consultations populaires se dérouler dans les « *meilleurs délais* ». Mais il ne fait plus mystère de vouloir organiser un scrutin en novembre. Il n'ignore pas la réticence d'une partie de la communauté internationale mais il se sent renforcé dans ses exigences par la position de la CENIT. Sa présidente annonce qu'elle va demander une rencontre avec les Nations Unies. Autre point important de l'entretien sollicité : le jumelage des élections, « *pas encore réalisable* », d'après elle.

27/06 - Léonidas Tezapsidis, ambassadeur résident de l'UE, réclame du pouvoir plus d'engagements pour les prochaines élections. L'Union attend plus de concret, aussi bien sur le plan politique que technique, pour s'avancer d'une marche dans le processus de financement des scrutins. Le rétablissement de la confiance entre les acteurs politiques constitue également un préalable. « *Une liste électorale fiable* », ainsi que les lois sur les élections sont aussi requises « *de toute urgence* ». L'UE attend qu'une rencontre entre la présidente de la CENIT et les experts des Nations Unies débouche sur accord au sujet du calendrier. L'ambassadeur confirme la venue du premier ministre à Bruxelles début juillet, dans le cadre d'une réunion UE-ACP.

► Travaux parlementaires

01/06 - Le CST adopte la loi relative au « Conseil de la réconciliation malgache » (CRM ou « *Filankevity ny Fampihavanana malagasy* »). Plusieurs amendements ayant été adoptés, le texte est renvoyé en seconde lecture au Congrès. L'adoption de cette loi fait partie des recommandations de la feuille de route dont le paragraphe 25 stipule : « *Un processus de réconciliation nationale, dirigé par une institution nationale dénommée Filankevity ny Fampihavanana Malagasy (Conseil de la réconciliation malgache) et facilité par la communauté internationale, devra être entamé afin de soigner et commencer à guérir les blessures individuelles et collectives du passé et établir de saines fondations pour l'avenir de Madagascar. La composition, le fonctionnement, la gestion et la compétence dudit Conseil seront établis par une loi adoptée par le parlement de Transition* ». Tribune fustige les parlementaires « *qui se sont contentés de surenchérir sur les effectifs d'un Conseil dont les membres bénéficieront des mêmes avantages que ceux du CST. En partant de la proposition du gouvernement d'un CRM de 23 membres (un par région, plus un président), on est passé à 45 puis 67. Qui dit mieux ?* ».

Le texte a été transmis pour examen par le Congrès, qui a manifesté son intention de l'amender afin de faire débiter « *l'initiation du processus de la réconciliation nationale politique* » aux « *événements survenus avant 2002* ».

19/06 - La composition du CRM en débat. Les Congressistes insistent sur le fait que les politiciens ne devraient pas être représentés au sein de ce Comité, alors que les membres du CST souhaitent leur attribuer la moitié des sièges. Une commission mixte paritaire sera mise en place pour tenter de concilier les points de vue. La question de l'effectif de l'institution ne serait pas non plus réglée, pas plus que celle de la durée du mandat des conseillers. Pour le CCOC, le processus de réconciliation doit suivre le triptyque « *vérité, pardon et compensation* ». Le Collectif estime que cette structure est d'une importance capitale mais que sa formation aurait dû faire l'objet d'un débat public².

08/06 - Le Congrès adopte le projet de loi relatif à la Cour électorale spéciale (CES). Celle-ci sera composée de 9 membres et dirigée par le président de la HCC, Jean-Michel Rajaonarivony. Elle constituera une chambre spéciale au sein de la HCC, chargée de prononcer les résultats définitifs des élections et de trancher sur les contentieux électoraux inhérents aux législatives et présidentielles. Les présidents du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, de la Cour de cassation, ainsi que 4 magistrats élus par leurs pairs siégeront également au sein de la CES. « *Une commission spéciale chargée de la vérification des candidatures sera mise en place afin de s'assurer que les magistrats postulant à ces postes n'aient pas certains antécédents ou font l'objet de certaines polémiques* », a indiqué la ministre de la Justice. Le texte a été adopté en tenant compte que la CES sera opérationnelle uniquement pour la période de Transition, mais tout semble avoir été fait pour soigner la forme en décidant d'insérer le statut de la CES dans la Constitution de la IV^{ème} République, en tant que chambre spéciale de la HCC. La séance plénière qui a suivi, consacrée à l'adoption du texte sur le Conseil pour le Fampihavanana malagasy (CFM) n'a pu statuer, le quorum n'étant pas une nouvelle fois atteint.

05/06 - Accouchement difficile pour la commission d'enquête parlementaire du Congrès sur le trafic de bois de rose. Le projet est sans cesse reporté depuis 1 an. Une nouvelle séance plénière censée mettre en

² Cf. Blog Justmad - Communiqué du CCOC - <http://storage.canalblog.com/19/07/448497/76858927.pdf>

place une commission d'enquête s'est terminée en queue de poisson. Il en est de même pour la mise sur pied d'une commission d'enquête sur la gestion de la société d'Etat Kraoma, sur les exploitations d'ilménite et celles de tourmaline à Ikalamavony. Moins du tiers des parlementaires étaient présents, le quorum n'a donc pas été atteint. Un leader de groupe parlementaire évoque une démotivation « *faute de décaissement des avantages alloués* ». Certains parlementaires ne verraient pas d'un bon œil de telles investigations, d'autres mettent en avant le manque de moyens pour les mener à bien. Le gouvernement a également mis les bouchées doubles pour convoquer des sessions extraordinaires afin de faire adopter les projets de textes sur les élections, repoussant de fait l'examen du projet d'enquête parlementaire.

14/06 - Le Congrès est finalement parvenu à adopter la proposition de résolution relative à la mise en place d'une commission d'enquête sur le trafic de bois de rose. La Chambre basse devra s'atteler à la mise sur pied du bureau de la commission.

20/06 - Les projets de loi sur les élections présidentielle et législative ne figurent pas à l'ordre du jour des assemblées qui vient d'être voté. La session s'achève le 29 juin. Les textes n'ont pas encore été transmis, malgré les engagements pris par l'exécutif. La convocation d'une nouvelle session extraordinaire se heurterait à un problème de financement. La prochaine session ordinaire n'aura lieu qu'en novembre. Ce retard est jugé inexplicable, sachant la priorité que le pouvoir accorde à l'organisation d'élections dans les meilleurs délais.

28/06 - Une nouvelle session parlementaire extraordinaire nécessaire. Elle serait consacrée à l'adoption des 2 projets de loi sur les élections, que l'exécutif n'a pu déposer dans les délais. Si cette session décisive doit se tenir avant le tête à tête Rajoelina-Ravalomanana, dont la date n'est toujours pas arrêtée, il est certain que la mouvance de l'ancien président s'abstiendra de participer aux débats. Mais l'organisation d'une 5^{ème} session extraordinaire est jugée par certains « *trop budgétivore* » ; ils seraient prêts à reporter l'examen des textes électoraux à la session ordinaire de fin d'année, dont le financement est prévu dans le budget.

30/06 - Le Congrès adopte en 3^{ème} lecture le projet de loi portant création, mission et modalités de fonctionnement du CRM. Le processus de rapprochement et de réconciliation des politiciens malgaches est confié à 4 entités de la société civile : les Raiamandreny mijoro, le FFKM, la CNOSC et le FINONA. Aucune date précise n'a été retenue pour la mise en place officielle de ce conseil.

► Manifestations politiques, tentatives de déstabilisation

02/06 - Les deux animateurs en cavale de Free FM, Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razarapiera, appellent à tenir à nouveau une manifestation, cette fois-ci sur la place du 13-Mai³, en vue de dénoncer la mauvaise gouvernance et le pillage des ressources naturelles. Le groupement *Fanavotam-pirenena* et le parti *Avotra ho an'ny firenena* déclarent avoir l'intention d'appuyer cette manifestation pour réclamer une nouvelle transition capable d'organiser les élections. Ils sont décidés à se passer de toute autorisation. Prendront part à la « *grande marche* » (diabe) les syndicats, les réservistes, les marchands ambulants, les transporteurs et des associations des bas quartiers de la capitale, annoncent-ils. Le préfet de police a confirmé n'avoir reçu ni lettre d'information ni demande d'autorisation. Les forces de l'ordre ont lancé un avertissement à l'endroit des individus qui voudraient lancer des cocktails Molotov en direction de l'Hôtel de Ville (déjà incendié en 1972 et reconstruit depuis peu). La vente de carburant en bouteille et en bidon est a été temporairement suspendue.

Commentaire de *Ma-Laza* : « *Au train où se déroule chaque samedi dans la capitale, comment ne pas penser qu'il y a quelque part quelqu'un qui est le commanditaire de toutes ces manifestations anti-Rajoelina ? Comment également ne pas pencher pour des agissements qui visent essentiellement à provoquer les forces de l'ordre dans l'espoir que des « bavures » se réalisent afin de discréditer les autorités en place ? En fait, tout sera fait pour parvenir à cette seule fin, dans l'espoir de rééditer le scénario du « Lundi noir » de 2009, et les revendications politiques ne sont que des déclarations de façade afin de donner un semblant de légitimité à ces mouvements. Si cette tentative de demain échoue, gageons qu'un autre leader apparaîtra samedi prochain. Ce ne sont pas les élites, les hommes de bonne volonté, les fortes têtes ou les insensés qui manquent chez nous. Alors, à qui le tour ? ».*

L'Observateur s'interroge : « **Que veulent ceux qui fomentent des troubles hebdomadaires dans la capitale ? Rien qu'une crise pré-électorale !** Ils veulent torpiller le processus de sortie de crise tracé par la feuille de route avant la tenue des élections. C'est-à-dire recommencer une Transition sans Andry Rajoelina, laquelle serait dirigée par des personnes qui restent à déterminer car les deux animateurs de Free FM, à l'origine du projet, ne prétendent pas, selon leurs dires, être les n^o 1 ou 2 de ce nouveau régime », même si certains prêtent à Lalatiana l'intention de briguer la mairie d'Antananarivo, marchepied pour la fonction suprême.

³ Cf. L'article de Jeune Afrique – Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/44/09/448497/76610713.pdf>

04/06 - La manifestation annoncée n'a pas tenu ses promesses. La nouvelle journée de contestation, organisée sur la place du 13-Mai, a été relativement moins suivie et plus calme que les précédentes, malgré l'annonce tapageuse des responsables des forces de l'ordre sur la possibilité de jets de cocktails Molotov ou encore d'enfants qui serviraient de boucliers humains. *La Gazette* note qu'une nouvelle fois les deux animateurs de *Free FM* ont brillé par leur absence : ils se sont contentés d'haranguer les quelques centaines de manifestants via leur station de radio. Le Front de l'opposition pour la libération de Madagascar de Lalatiana Ravalomanana annonce qu'il ôtera la plaque d'inauguration de la place de la Démocratie s'il ne reçoit aucun avis favorable à sa demande de restitution du site au peuple dans les jours qui viennent.

En marge de la manifestation, la DST a procédé à l'interpellation de Razafindrakotoasimbola, membre du Congrès. Le parlementaire, issu de l'Escopol, a été arrêté à Antaninarenina et placé en garde à vue. L'ancien député est soupçonné d'avoir distribué de l'argent pour inciter la population à manifester. L'un de ses proches déclare : « *«Les forces de l'ordre n'ont rien trouvé. Elles ont seulement saisi des tracts réclamant la libération du technicien de la station Free FM, interpellé lors d'une tentative de rassemblement à Ambohitovo il y a deux semaines»* ». L'entité dirigée par le commissaire Charly Nakany a transféré le dossier à la Brigade criminelle. Razafindrakotoasimbola avait fait partie des députés ayant soutenu le mouvement dirigé par Andry Rajoelina, alors maire d'Antananarivo, en 2009. Il avait ensuite participé au Cercle de réflexion pour le redressement du TIM (CRTIM), un mouvement qui se voulait réformateur au sein de l'ancien parti au pouvoir. Mais celui-ci avait essuyé les foudres de Marc Ravalomanana.

06/06 - La justice libère Razafindrakotoasimbola. Elle n'a pas retenu les charges requalifiées d'incitation à la haine et de troubles à l'ordre public. L'affaire a été classée sans suite. Mais le dossier glisse sur le terrain politique. 9 des 11 groupes parlementaires du Congrès ont réagi par le biais d'un communiqué qui égratigne le régime. Seuls les supports du pouvoir n'ont pas signé le texte. Le communiqué « *dénonce le non-respect des institutions transitionnelles* » dans le traitement du dossier et « *rappelle la nécessité d'une capacité de dialogue et d'écoute pour observer l'apaisement* ». Une prise de position interprétée comme une démonstration de force et une mise en garde adressée au pouvoir. Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, a adressé une lettre à la présidence pour rappeler le règlement intérieur de la Chambre basse et les procédures relatives à l'arrestation de ses membres. En filigrane, la missive met en cause la DST, rattachée à la présidence, accusée de ne pas avoir respecté les règles en vigueur qui excluent toute arrestation d'un membre du Congrès en cours de session, sauf en cas de flagrant délit et pour certains crimes.

Echec de la nouvelle manifestation organisée par Laza Razafiarison du « Avotra ho an'ny firenena ». Lui même reconnaît que l'appel lancé n'a pas été entendu. Il ne s'est d'ailleurs rendu au lieu du rendez-vous que très tardivement. La raison de cet échec, invoquée sur *Free FM*, est la mauvaise organisation du meeting. À cela s'est ajoutée l'affaire du parlementaire Razafindrakotoasimbola, appréhendé sur la base d'accusations de financement des manifestants. Une opération qui se serait renouvelée et qui intrigué les journalistes présents. Des individus non identifiés se sont en effet mis à distribuer de l'argent au vu et au su de tous dans une totale indifférence. Les présumées « *déclarations des sous-officiers* » et les résolutions de supposées « *réunions d'officiers* » n'ont pas été vérifiées. Dans une brève allocution, Laza Razafiarison n'a cependant pas renoncé à appeler à la constitution d'une autorité mixte militaro-civile. La participation d'une petite centaine de manifestants ne constitue pas une difficulté pour les organisateurs, qui considèrent qu'ils détiennent « *la clé de la crise actuelle* ». Contrairement aux précédents rendez-vous, aucun incident majeur n'a été déploré.

11/06 - Deux manifestations d'opposants se sont déroulées le même jour. L'une à la Tranompokonolona [*maison du peuple*] d'Isotry, conduite par Lalatiana Ravalomanana et le « *Front des opposants pour la libération de Madagascar* » (FOLM), l'autre sous l'égide du Pr. Paul Rajaonarivelo et d'Andrianjaka Rajaonah (Otrikafo) regroupés dans le « *Komity ho fanavotam-pirenena* » ou Comité pour le salut de la Nation. Les deux meetings n'ont pas connu un grand succès. Les partisans de Lalatiana Ravalomanana ont cherché à persuader l'assistance de la nécessité de restituer la place de la Démocratie au peuple. Les deux rassemblements, tenus dans des lieux clos, ont vu des participants résolus à en découdre avec le pouvoir en place mais déçus par la prudence des leaders, d'où un sentiment partagé d'incompréhension et de lassitude.

11/06 - Un acte de déstabilisation déjoué. Soupçonnés d'avoir fomenté une prise de l'État-major général de l'armée (EMGAM), un colonel du 1er régiment militaire (RM1), Tsara Barnia, et deux adjudants-chefs ont été arrêtés. Ils ont été placés en garde à vue à la section des recherches criminelles de la gendarmerie. Le domicile du colonel a fait l'objet d'une perquisition. L'officier supérieur aurait recruté des individus, essentiellement des militaires, pour se lancer avec lui dans ce complot. De l'argent leur aurait été versé. Le préposé à la surveillance du siège de l'État-major aurait été soudoyé pour laisser pénétrer un groupe de militaires dans le camp, avec pour objectif de faire une déclaration visant à attaquer le régime de Transition. Deux personnalités politiques, dont un ancien membre de l'exécutif de la Transition, ont été mises en cause. Elles sont soupçonnées d'avoir financé cette tentative de renversement du pouvoir. La grogne des sous-officiers du Capsat, début mars, au sujet des retenues sur

salaires, ne serait pas étrangère à cette initiative. Dolin Rasoloso, président du CST, a appelé les forces armées à ne pas s'immiscer dans la politique afin d'éviter les scissions internes.

Les 3 militaires soupçonnés auraient eu pour objectif la capture du général Ndriarijaona puis de lire un appel au renversement du régime. « *Nous sommes déjà en possession du texte en question et ce, après une perquisition effectuée au domicile d'un des suspects* », a indiqué le général Richard Ravalomanana, qui ajoute : « *Si les centaines de malfaiteurs d'Amboasary-Sud étaient tous armés, cela signifierait qu'une introduction massive et illicite d'armes à feu avait eu lieu. Si cette hypothèse s'avère exacte, ma lecture est simple, des pays étrangers envisageraient de soulever une guerre civile à Madagascar, à l'instar de ce qui s'est produit au Mali...* ».

22/06 - Les animateurs de Free FM, Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre, envisagent de tenir un rassemblement populaire le 1er juillet dans la capitale, en partenariat avec le Komity ho an'ny Fanavotampirenena (KFP).

23/06 - Le camp de l'ancien président célébrera la fête de l'indépendance à Antsirabe pour justifier sa politique de la chaise vide dans la capitale. Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès, annonce que la cérémonie sera suivie par les ministres de la mouvance et d'autres personnalités. Pour *L'Express*, la mouvance croit ainsi avoir trouvé une parade pour ne pas s'afficher aux côtés d'Andry Rajoelina, tout en prenant part à une cérémonie officielle, fût-elle régionale. Elle essaie de ne pas s'attirer les foudres de la Troïka, qui a lancé une mise en garde contre toute action tendancieuse à l'encontre des institutions transitoires. Le choix du lieu n'est pas non plus anodin. Le camp de Marc Ravalomanana célébrera la fête dans une région symbolique pour l'ancien président, ne serait-ce que par la présence du groupe Tiko dont il est le créateur et qui est menacé de démantèlement.

► Controverses et prises de position sur la Transition et la sortie de crise

01/06 - Le parti Mamafisoa de l'ancien président du Sénat, Rajemison Rakotomaharo, ne s'interdit pas de lancer un appel à l'armée afin qu'elle prenne le pouvoir dans le but de tenir les élections dans les plus brefs délais si l'impasse politique se prolonge. Il privilégie néanmoins toutes les solutions qui favoriseraient le dialogue malgacho-malgache, élargi à toutes les entités politiques, civiles, religieuses ainsi qu'à l'armée. Toutes les personnalités soupçonnées ou accusées d'être impliquées dans des affaires de détournement de deniers publics ne devraient plus avoir leur place dans les institutions de la Transition. Les 3 anciens chefs d'Etat et le président de la Transition ne devraient pas se porter candidats aux différents scrutins, afin d'éviter des troubles avant, pendant et après les élections. Mamafisoa préconise la tenue d'élections jumelées, présidentielles et législatives, et se dit favorable à la liberté d'expression. Il condamne le fait d'utiliser les forces de l'ordre comme moyen de répression.

Conférence au sommet : la mouvance Ratsiraka revient à la charge, après la déclaration des deux co-président de l'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Louis Michel et Musikari Kombo ont récemment recommandé la tenue d'un « *sommet inclusif des quatre chefs de file politique à Antananarivo afin de mettre un terme par le dialogue malgacho-malgache à la crise interminable conformément aux recommandations de la SADC* ». Cette proposition rejoint l'idée de Didier Ratsiraka d'organiser une conférence au sommet sous l'égide du FFKM, comme l'a soutenu le chef de délégation de la mouvance, Ange Andrianarisoa. « *Tout le monde voit à quel point la situation se dégrade actuellement. C'est pour cela que nous continuons plus que jamais de demander à ce que cette conférence au sommet ait lieu* ». Dans un souci de transparence, il propose que les débats soient retransmis en direct par les médias.

Le général Dolin Rasoloso, président du CST, lance l'idée d'un regroupement des initiatives pour relancer le dialogue malgacho-malgache. L'appelle s'adresse en priorité au FFKM et aux Raiamandreny mijoro. « *Ce sont les pères spirituels et aînés de la société* », avance-t-il. « *Chacun doit être conscient de la situation. Il faut respecter la feuille de route et revenir, désormais, à la table des discussions* », affirme-t-il. L'appel du président du CST pourrait se heurter à un point essentiel, à savoir le cadre de travail. Le FFKM avait fait savoir son intention de ne pas participer au suivi et au contrôle de la mise en œuvre de la feuille de route. Or, Dolin Rasoloso se réfère à ce cadre pour travailler. Pour l'instant, les deux parties semblent s'activer pour mettre leur projet respectif sur les rails. La branche du FFKM qui s'occupe des affaires nationales a tenu tout récemment une réunion avec les chefs d'Eglise. Le pasteur Paul Ramino, président des Raiamandreny mijoro, affirme avoir été au courant de la décision de la Confédération des Eglises. « *Pour notre part, nous sommes prêts à contribuer [au suivi et au contrôle de la mise en œuvre de la feuille de route] même si c'est cela prend du retard* », souligne-t-il.

04/06 - Les leaders des manifestations de l'opposition persistent à poursuivre leur lutte contre le régime, et ce malgré l'arrestation par la DST de Razafindrakotoasimbola. Un appel à la grève générale a été lancé par Laza Razafiarison, secrétaire général du nouveau parti « *Avotra ho an'i Madagasikara* ». « *Nos frères de lutte du corps des sous-officiers de l'armée malgache (Cosofam) nous appuient déjà et une déclaration de leur part sera diffusée* », avait déclaré celui qui se porte candidat aux prochaines présidentielles. Mais la déclaration annoncée n'a pas eu lieu et le corps des sous-officiers dément avoir pris position. Laza Razafiarison en appelle à une refonte

de la Transition. Les leaders de ce nouveau parti retrouvent Andrianjaka Rajaonah, président du parti nationaliste Otrikafo, une fois de plus sur le devant de la scène des manifestations.

05/06 - Des syndicalistes et des opposants rejettent l'idée d'une grève générale. L'opposition semble plus que jamais divisée. L'option choisie par le « *Komity ho fanavotam-pirenena* », l'un des initiateurs du mouvement de contestation de rue, ne fait pas l'unanimité, même au sein de l'opposition. Les appels en vue de la constitution d'un bloc anti-Rajoelina n'ont pas trouvé l'écho escompté chez les syndicalistes médecins et paramédicaux qui poursuivent leur mouvement en veillant à préserver leur indépendance. Il en va de même pour le syndicat des enseignants, le Sempama, qui dénonce des tentatives de récupération politique. Un responsable de l'armée tente de son côté de minimiser la portée de l'appel à la révolte contre le pouvoir initié par certains éléments du Cosofam. La mouvance Ravalomanana refuse obstinément de rallier le « *Komity ho fanavotam-pirenena* » dans ses manifestations de rue. Le Front de l'opposition, avance que « *les manifestations de rue ne sont pas la solution* ». Le rassemblement des forces de l'opposition n'est donc pas encore d'actualité.

06/06 - La Confédération des syndicats des grands corps de l'Etat (CSGEM) projette d'initier une grande concertation malgacho-malgache. Ayant reçu l'aval du président de la Transition et du premier ministre, elle mettra en présence les 6 principaux acteurs de la résolution de la crise, à savoir les politiciens, les techniciens, les organisations de la société civile, les représentants du secteur privé, ainsi que les entités chargées de veiller à ce que les décisions prises à l'issue de la rencontre aient force exécutoire : les forces armées et la communauté internationale. Le CSGEM s'entretient avec les responsables de ces forces vives et lorsque la participation de tous aura été acquise, il procédera à la tenue de la concertation. L'initiative est perçue comme un signal fort à l'endroit des médiateurs internationaux qui, après 3 ans, n'ont toujours pas pu convaincre les acteurs politiques d'organiser des élections, synonymes de retour à l'ordre constitutionnel.

11/06 - FFKM : La « grande déclaration » annoncée attendra. De nombreuses personnalités politiques et de la société civile ont assisté à une « *messe de réconciliation* », à l'exception des principaux représentants des mouvances Rajoelina et Ravalomanana. À défaut d'une décision claire ou contraignante, les chefs d'Eglises ont insisté sur le pardon et la réconciliation entre les protagonistes de la crise. « *Le Sefip a déjà fini ses travaux et il appartient maintenant au bureau national d'apporter sa contribution, les chefs d'Eglises se prononceront à la fin* » a déclaré Mgr Endor Modeste Rakoto de l'Eglise luthérienne. Des confidences font état d'un désaccord entre les 3 présidents d'Eglise présents, Mgr Odon Razanakolona de l'Eglise catholique étant en mission à l'étranger. Les observateurs demeurent sceptiques quant au rôle que pourrait jouer le FFKM dans le dénouement de la crise. La SADC serait prête à financer un plan de médiation élaborée par les chefs d'Eglises du FFKM consistant à tenter de réunir à nouveau les 4 chefs de file politiques.

16/06 - Les ministres et les parlementaires de la mouvance Ravalomanana boycotteront les cérémonies officielles du 26-Juin. « *Nous ne voulons pas être complices de ceux qui traînent les pieds pour résoudre la crise politique* », a critiqué Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation, qui dénonce par ailleurs l'organisation par le pouvoir d'un culte œcuménique associant l'armée et la présidence de la Transition, qui doit se tenir au CCI d'Ivato. Revenant sur le carton d'invitation distribué aux invités du défilé militaire, sur lequel figure une photo d'Andry Rajoelina passant en revue les troupes en tenue royale, le chef de délégation se pose la question : « *Est-ce la fête d'Andry Rajoelina ou celle des Malgaches ?* ». La mouvance fustige de nouveau le souhait supposé du camp d'Andry Rajoelina de repousser la rencontre après le 26 juin, pour permettre au président de la Transition de se rendre à la conférence sur le développement durable à Rio, « *alors que la population ne cesse de souffrir* ».

18/06 - Le culte œcuménique destiné à la Nation à l'occasion du 52^{ème} anniversaire de l'indépendance s'est tenu au CCI d'Ivato en l'absence des 4 chefs d'Eglises du FFKM. La mouvance Ravalomanana a également snobé le rendez-vous. Cette cérémonie, la 3^{ème} du genre, est apparue comme un signal politique fort envoyé par les tenants du pouvoir. L'initiative a en effet été interprétée par certains comme une occasion de doubler le FFKM dans sa laborieuse démarche de médiation. Une partie de l'assistance a été jusqu'à émettre des doutes quant à l'organisation de l'événement par le FFKM. Son secrétariat général s'est d'ailleurs montré surpris par la décision d'organiser le culte dans un lieu différent de l'église initialement retenue. Andry Rajoelina, installé au premier rang, n'a pas souhaité s'exprimer. La mouvance Ravalomanana avait fait savoir que sa décision de se retirer des institutions s'appliquait également au culte organisé par la présidence. La presse note également que parmi les maîtres de cérémonie figurait un pasteur d'une secte non membre du FFKM et bannie en son temps par Marc Ravalomanana. La majorité de l'assistance était composée des membres des institutions de la Transition, dont une majorité de « *parlementaires* », de militaires et de membres de la famille présidentielle. L'animation a été assurée par des chorales évangéliques non affiliées au FFKM. *L'Express* note que l'« *on joue beaucoup avec les pasteurs en ce moment aussi bien dans la Transition qu'en dehors. À l'allure où vont les choses, ils vont faire implorer le FFKM de l'intérieur* ». « *Le FFKM, relancé semble-t-il par la SADC, serait-il en train de se voir l'herbe coupée sous les pieds par la Transition, comme l'a été le CNOSC au profit des Raiamandreny Mijoro ?* », s'interroge le quotidien. Le FFKM pourrait bien être doublé, voire infiltré par des sectes qui gagnent de plus en plus d'audience grâce à leurs promesses de miracles, de rentrées d'argent et de guérison. Nombre de pasteurs auraient aussi succombé

aux charmes de la Transition : « *Beaucoup n'ont pas résisté au fruit défendu et sont devenus de beaux garçons joufflus et bedonnants après quelques jours passés dans le paradis de la Transition* ». Le FFKM peut-il encore se targuer de défendre l'intérêt supérieur de la Nation ? Après plus de 3 ans de crise, les divisions internes sont toujours aussi présentes : « *Chacun sa paroisse, chacun son manitou, chacun son Dieu, chacun son maître. Difficile dans ce cas d'imaginer qu'entre Rajoelina et Ravalomanana, quelque chose aurait pu changer. Il faut peut-être qu'ils fassent une séance d'exorcisme avec nos vaillants pasteurs pour pouvoir dépasser leur ego. C'est un préalable avant le face-à-face sinon ce sera de nouveau un coup d'épée dans l'eau* », conclut le chroniqueur. *Tananeews* voit dans l'organisation de culte la volonté du pouvoir d'opposer les dirigeants religieux. *La Gazette* estime que le FFKM, censé rassembler les acteurs du conflit, continue à prendre fait et cause pour Marc Ravalomanana en snobant le culte organisé au CCI.

18/06 - Zafy Albert, en meeting à Toamasina, dénonce «le président de la Transition, Andry Rajoelina, qui est le cerveau de tous les trafics illicites de bois de rose et les détournements au niveau des Douanes ». Selon ses dires, « *70% du budget des Douanes est transféré sur le compte du Gasynet qui est une entreprise du président de la Transition* ». « *Andry Rajoelina a peur d'être poursuivi pour ces vols, c'est la raison pour laquelle il ne veut pas quitter le pouvoir* », a-t-il affirmé, avant de conclure que « *l'objectif est de mettre en place une nouvelle Transition sans Andry Rajoelina* ». « *Madagascar n'appartient pas aux seuls Merina et encore moins à Rajoelina et Ravalomanana. Considère-t-on donc les côtiers comme des moins que rien dans ce pays ?* », s'insurge Zafy Albert. Une opinion que ne craint pas de relayer *La Gazette*, qui n'admet pas que la SADC veuille imposer une rencontre entre ces 2 protagonistes issu des Hautes Terres. Cette rivalité inextinguible entre originaires de cette « *ethnie* » est rarement explicitement évoquée mais il serait présente dans tous les esprits.

19/06 - Le MFM présente sa feuille de route. Le parti de Manandafy Rakotonirina, proche de l'ancien président, a élaboré un nouveau schéma de sortie de crise qui aurait été approuvée par Marc Ravalomanana. Il implique la refonte des institutions de la Transition ainsi que l'implication directe du FFKM. Le Præsidium, institution qui remplacerait l'actuelle présidence de la Transition, serait composé des 3 anciens chefs d'État, ainsi que d'Andry Rajoelina, considéré par la communauté internationale comme 4ème chef de file politique. Cet organe exécutif désignerait les membres du nouveau parlement de la Transition, lesquels désigneraient à leur tour un premier ministre. Il appartiendrait au FFKM de définir un cadre de réconciliation ouvert et juste, allant dans le sens de la mise en place d'un climat d'apaisement politique et social, propice à la tenue d'élections supervisées par la communauté internationale. La mouvance Ravalomanana sollicite une plus grande implication du FFKM pour la médiation en vue d'une sortie de crise. D'après Manandafy Rakotonirina, la SADC aurait déjà pris contact avec le FFKM et des crédits pourraient être mis à sa disposition.

21/06 - Frémissement autour des médiations. Les initiateurs de rencontres entre les acteurs de la vie nationale avancent leurs pions, dans l'attente de la fixation du tête à tête Rajoelina-Ravalomanana. Thierry Rakotonarivo, président du syndicat des administrateurs civils et porte-parole de la confédération des grands corps de l'État, annonce avoir bouclé ses consultations et compte mettre en place le comité préparatoire d'une rencontre ouverte aux hommes politiques, à la société civile, aux forces de l'ordre et aux acteurs économiques. Le syndicat admet cependant que sa tâche ne sera pas aisée, la référence à la feuille de route ne faisant pas consensus. Son souhait est d'organiser ces rencontres avant le tête à tête, afin que les 2 protagonistes soient placés dans l'obligation de tenir compte des aspirations de la population. Un rapprochement avec le FFKM n'aurait pas abouti, celui-ci mettant avant tout l'accent sur la « *réconciliation* ». Le FFKM de son côté, avance avec prudence dans son projet de relance d'une médiation malgache-malgache. Des rencontres avec les différents courants politiques se sont multipliées ces dernières semaines. Le nonce apostolique, Mgr Eugène Martin Nugent estime que le FFKM a un rôle à jouer dans la résolution de la crise. « *Le FFKM peut jouer un rôle d'accompagnement et de réconciliation et non dans le processus de négociation car c'est là la responsabilité de la SADC et de sa Troïka* », avance-t-il, tout en rappelant que pour le Vatican la feuille de route demeure la référence. Les Raiamandreny mijoro ne sont pas en reste. Les formations proches du pouvoir ne seraient pas opposées à ces rencontres, à condition qu'elles restent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route.

27/06 - Un semblant de retour à la normalité a marqué la célébration de la fête nationale du 26 juin. La parade militaire s'est déroulée sans fausse note sous les yeux du président de la Transition en tenue évoquant la période de la royauté et en présence de 3.900 invités. L'opposition a boycotté les cérémonies, comme elle l'avait annoncé. L'ambassade des États-Unis n'a pas honoré l'invitation de la présidence. Malgré tout, l'UE, l'Algérie, le nonce apostolique, la Turquie, l'Afrique du Sud et bien évidemment, la France ont été représentés. Les chefs d'Eglises protestantes du FFKM ont brillé par leur absence, seul l'archevêque catholique était présent. Point d'orgue des célébrations, le palais d'Iavoloha « *où on avait l'impression d'assister au banquet d'un mariage princier de 2.700 invités dont le prix du menu ne mettait pas forcément les contribuables dans leur assiette* », écrit *Midi*. **La mouvance Ravomanana a participé aux festivités à Antsirabe.** La foule de partisans de l'ancien président a répondu présent mais s'est vu interdire l'accès au défilé officiel par l'Organe mixte de conception (OMC) local. **Le numéro un de la Transition a affirmé sa disposition à dialoguer en vue d'une sortie de crise.** Son intervention a été marquée par le thème de l'indépendance à conforter, tant sur la plan politique qu'économique.

« *Beaucoup d'efforts restent à faire* », a-t-il reconnu. Pour *L'Express*, beaucoup de gens étaient dans l'ignorance de ce qu'ils fêtaient et ils s'en moquent éperdument d'ailleurs. « *L'indépendance est tout sauf liberté, emploi, santé, éducation, vivre mieux, sécurité... Tous les indices du développement humain sont au rouge et les défis de l'objectif du millénaire du développement des Nations unies sont devenus une chimère. Il est tout à fait normal que tous les symboles de la Nation perdent lentement mais sûrement leur signification. On a eu beau sensibiliser et rappeler aux uns aux autres le devoir de tout citoyen d'accrocher l'étendard national. Beaucoup de gens se sont fait tirer l'oreille pour le faire. (...) Quand on sait que pour organiser les élections, on doit se soumettre, pieds et poings liés, à la volonté des Nations Unies en dépit de l'existence de la CENIT dont la création a été recommandée par la feuille de route reconnue par la communauté internationale, l'opinion perd son latin, le peuple son indépendance. Comment fêter dans ce cas précis l'indépendance ? On croyait que l'indépendance politique avait été acquise en 1960 et qu'il restait à arracher l'autonomie économique. Que nenni. (...) L'indépendance est d'autant plus controversée que même l'armée, qui fête aussi ses 52 ans, se trouve sans repères déchargée de l'autorité et de la discipline coloniales. Le sureffectif de généraux et d'officiers supérieurs a du mal à venir à bout d'une bande de voleurs de zébus dans le sud. Ce n'est certainement pas le meilleur des cadeaux*».

► Le projet de face à face Rajoelina-Ravalomanana sous l'égide de la SADC

01/06 - Marc Ravalomanana se plaint : « Andry Rajoelina refuse de me rencontrer ». Dans une lettre adressée au secrétaire exécutif de la SADC, Tomaz Salomao, l'ancien chef d'Etat déplore le refus du président de la Transition de discuter avec lui de l'application de la feuille de route et d'apporter sa contribution à la résolution de la crise. « *La dernière fois que le président de Transition était prêt à me rencontrer, c'était en avril 2010 à Pretoria où Votre Excellence et le Président Chissano aviez organisé une rencontre entre nous dans le cadre de la médiation de la SADC* », a-t-il rappelé. Et d'ajouter qu'au lieu de poursuivre le dialogue, Andry Rajoelina ne cesse de tenter de marginaliser sa mouvance pour l'isoler du processus de Transition. Andry Rajoelina souligne qu'aucune lettre ne lui est encore parvenue de l'ancien président. Il rappelle qu'il est favorable à un éventuel dialogue si l'intérêt supérieur de la Nation prime dans la discussion.

04/06 - Le Sommet de la SADC réuni à Luanda le 1^{er} juin valide le scénario de l'ouverture de discussions urgentes entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana pour débloquer la situation. Il mandate pour ce faire le médiateur de la SADC, l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano et la Troïka. Le communiqué ne donne ni détails du contenu de la rencontre, ni calendrier et encore moins l'endroit où va se dérouler le rendez-vous. Il s'agit d'une « *question d'urgence, afin d'assurer la pleine application de la feuille de route et de créer un environnement propice à la tenue d'élections crédibles, libres et équitables* », fait-il seulement savoir. La mise en œuvre des mesures d'apaisement, l'amnistie, l'arrêt des poursuites judiciaires à connotation politique et le retour des exilés devraient, entre autres, figurer à l'ordre du jour. On ignore si les deux rivaux vont évoquer leur candidature à la présidentielle et si la rencontre débouchera sur un accord concernant le retour d'exil de l'ancien président. Le communiqué de l'organisation régionale va dans le sens du discours de Joao Honwana, directeur des affaires politiques de la division Afrique I (australe et orientale) de l'ONU, qui, en avril, insistait déjà sur la nécessité de régler les questions politiques avant d'envisager la tenue des élections. Les deux protagonistes ont fait savoir récemment leur disposition à discuter, un scénario improbable il y a quelques mois encore. L'initiative de la SADC semble mettre sur la touche, au moins pour l'instant, Didier Ratsiraka et Albert Zafy ainsi que les autres signataires de la feuille de route. Le Sommet n'a pas levé les sanctions qui frappent Madagascar et n'a pas considéré les requêtes déposées par les mouvances Ravalomanana et Zafy, note *Tribune*.

Le site remarque que le déplacement à New-York d'Andry Rajoelina n'aura pas été complètement inutile. Il aura au minimum amené les durs du régime à se préparer psychologiquement à un « *accord politique* », pour reprendre la formule utilisée par Andry Rajoelina à l'issue de son entretien avec Ban Ki-Moon. Si la SADC devrait ainsi continuer à occuper le devant de la scène, l'intervention discrète de l'ONU aura donc contribué de manière significative à permettre une rencontre qu'Andry Rajoelina refusait avec assiduité depuis avril 2010, date de l'échec de la rencontre de Pretoria. On peut néanmoins redouter que la recherche de cet accord politique, avant toute décision concernant les élections, n'ait pour effet de prolonger encore un peu plus la transition. Le tête à tête des deux principaux protagonistes risque aussi de provoquer bien des rancœurs chez les exclus...

05/06 - La classe politique divisée sur la perspective de rencontre Rajoelina-Ravalomanana⁴. « *Si nous restons avec cette formule d'une réunion entre les deux, cela veut dire que nous nous limitons à la résolution de la crise de 2009, et nous excluons le règlement des autres crises* », avance Ange Andrianarisoa, chef de délégation de la mouvance Ratsiraka, qui déplore à demi-mots que les 2 autres mouvances ne soient pas conviées à ce rendez-vous. Le professeur Raymond Ranjeva partage l'idée du chef de délégation de la mouvance Ratsiraka, du moins sur le principe. « *Le sommet à quatre est plus que jamais opportun* », martèle-t-il, à condition que les 4 leaders n'agissent pas en chefs de file mais en tant que chefs d'Etat. Une proposition qui lui a même « *valu d'être*

⁴ Voir aussi Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/57/98/448497/76412921.pdf>

inquiété sur le plan pénal ». Il trouve un soutien dans la récente déclaration des coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana n'est pas du même avis : « *L'un avait réalisé un coup d'Etat en renversant l'autre et personne d'autre* », rétorque le président du Congrès pour justifier le projet de la SADC. La secrétaire nationale du parti TGV, Lanto Rakotomavo, n'est pas opposée à une telle rencontre à condition qu'Andry Rajoelina ne soit pas délesté de son titre et de ses prérogatives car ce sont des acquis de la feuille de route, devenue loi. Elle se prononce à nouveau contre le retour de l'ancien président tant que l'apaisement et la paix sociale ne sont pas rétablis. « *La rencontre devra se tenir à Antananarivo, dans le strict respect de l'esprit d'une recherche de solution entre Malgaches* » souligne un communiqué de Raymond Ranjeva. Le président du Rassemblement pour Madagascar (RPM) adopte le même langage en précisant que « *toutes les négociations qui ont été faites en dehors du pays n'ont jamais apporté de dénouement favorable durant cette crise* ». Une exigence qui crée une nouvelle complication entre les deux camps, vu que le cas du retour de l'ancien président n'est pas encore réglé, tant sur le plan judiciaire que politique. Pour *Les Nouvelles*, lorsqu'on apprend que Joaquim Chissano, qui a déjà échoué auparavant dans sa mission, organisera encore cette fois-ci la rencontre au sommet, on peut craindre le pire...

Pour Midi, il est urgent que la SADC annonce les modalités pratiques de la rencontre car les premières réactions enregistrées à l'annonce de la résolution laissent craindre que des préalables ne soient posés par les pro-Rajoelina qui ne sont pas favorables au tête à tête. L'UDR-C déclare déjà que le président de la Transition devrait être assisté par ses alliés politiques, comme ce fut le cas à Maputo, Pretoria et Addis-Abeba, avec les résultats que l'on sait. Andry Rajoelina a été toujours « *encadré* » par les Norbert Lala Ratsirahonana, Alain Ramaroson, Zaza Ramandimbarison (son ancien directeur de cabinet), Annick Rajaona, Hajo Andrianarivelo... Ces politiciens ont leur part de responsabilité dans l'échec des rendez-vous organisés par la SADC hors du territoire national. Ils n'auraient pas intérêt à ce que leur mentor trouve un accord avec Marc Ravalomanana.

Pour le GTT International, organisation « légaliste » de la diaspora, basée à Genève, aucun fait nouveau ne justifie la rencontre annoncée. Toutes les précédentes depuis Maputo I en avril 2009 ont échoué, les engagements pris n'ayant pas été honorés. « *Au lieu d'apporter des solutions de fond, la SADC a préféré ménager les putschistes en prenant des décisions qui s'éloignent de la consensualité au risque de provoquer le mécontentement des autres parties prenantes à la crise et de la faire perdurer inutilement* », écrit-il. Le GTT marque à nouveau sa préférence pour « *un sommet malgache-malgache à Antananarivo réunissant les principaux acteurs ayant une légitimité certaine, notamment les deux anciens chefs d'Etat (les présidents Zafy et Ratsiraka) et le président Ravalomanana. (...) La priorité doit être accordée à l'application des articles 16, 17 et 20 et la SADC doit surtout sécuriser le retour sans conditions ni délai du président élu Ravalomanana et de tous les exilés politiques ainsi que la libération de tous les prisonniers politiques sans exception* ».

Pour Le Courrier, la situation est plus que chaotique pour qu'Andry Rajoelina puisse refuser une telle initiative. Il semble maintenant acculé de partout et ne peut plus faire de la résistance, d'autant que ces moyens financiers extrabudgétaires s'amenuisent de jour en jour. « *La principale pierre d'achoppement viendra sûrement de ces chefs militaires qui ont fait un « deal » avec Andry Rajoelina pendant le putsch du 17 mars 2009. Que veulent dire ces militaires quand ils parlent de préserver les « acquis », les pillages autorisés du riz Tiko, des bois de rose, un enrichissement illicite sans cause etc... Sont-ils tous complices avec ce pouvoir ? La rencontre avec Ravalomanana signifie donc pour certains d'entre eux une certaine trahison puisque, rappelons-le, ces chefs militaires sont tenus par leur déclaration du 17 septembre 2011 à l'occasion de la signature de cette feuille de route, qu'ils n'acceptaient pas le dialogue, ni le retour de Marc Ravalomanana à Madagascar. Et ce sous l'œil bienveillant de la France de Sarkozy et de Marius Fransman à l'époque, d'où la rédaction de l'article 45 en annexe de l'article 20* ».

Commentaire de Sobika : « *Le sommet recherché par la SADC arrive peut-être des années ou au moins des mois trop tard. Certes Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina sont les deux principaux protagonistes à l'origine de la crise, mais en 3 ans les circonstances ont pris une autre tournure suite aux méandres par lesquelles la classe politique a promené la Transition. Il est une évidence par-dessus laquelle on ne peut passer, c'est que la crise politique implique de nombreuses autres sensibilités externes à ces deux seuls pôles, et du reste on ne peut pas plus s'arrêter aux seuls participants à la mise en application de la feuille de route. L'ennui de la situation c'est que tout le monde agit et réagit comme ayant des droits de représentation alors que personne ne possède ni légalité stricto sensu ni légitimité immanente* ».

08/06 - Rencontre au sommet : Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina ne sont pas d'accord sur la date. Ce tête à tête devrait se tenir avant la fête nationale du 26 juin. L'ancien président a donné son accord mais Andry Rajoelina estime qu'il faudra célébrer dans la sérénité la fête de l'Indépendance en-dehors de tout différend politique. La date est déjà un souci mais le lieu de cette rencontre l'est également. Les partisans de la mouvance Ravalomanana, appuyés par des entités opposantes à Andry Rajoelina, demandent sa tenue à Madagascar. Les proches du numéro Un malgache s'y opposeraient en raison de risques de troubles. Des officiers des forces armées font également savoir leur désapprobation à la tenue de cette rencontre dans la Grande Ile, soucieux qu'ils sont de ne pas permettre le retour au pays de Marc Ravalomanana. L'UE soutient l'initiative de la SADC qui a appelé à une rencontre urgente entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana.

13/06 - Pierrot Rajaonarivelo, ministre des Affaires étrangères, rejette la possibilité de tenir la rencontre Rajoelina-Ravalomanana à Antananarivo. Il exige que le tête à tête ait lieu après la fête de l'Indépendance du 26 juin, afin que celle-ci puisse se dérouler « *en toute quiétude* ». La mouvance Ravalomanana fait pression pour que la rencontre soit organisée dans la capitale, pour contourner, au passage, les obstacles liés au retour de l'ancien président dans la Grande Ile. Pour l'instant, la Troïka et l'ancien président Joaquim Chissano restent discrets. Des noms de villes sont cités pour accueillir la rencontre sans qu'il y ait encore de décision définitive. C'est, entre autres, le cas de Luanda, de Maputo, ou encore de Mahé et de New-York, siège des Nations Unies. Pour *Tribune*, « *il revient à la SADC de trancher. Il serait préférable que le choix ne soit pas imposé par les tergiversations et retards habituels, et que l'organisation régionale nous permette de bénéficier soit d'un 26-Juin « dépolitisé » (option préférée par les pro-TGV), soit d'un 26-Juin « pacifié et réconcilié » (option des pro-Ravalomanana). L'indécision risquerait fort de nous priver à la fois de l'un et de l'autre* ».

Le président du CMDN (Comité Militaire pour la Défense Nationale), le général Ranto Rabarisoa, estime que cette rencontre ne devrait plus avoir lieu. « *Une rencontre entre l'ex-président et le président de la Transition est dépassée par le temps et la réalité puisque le contexte a déjà changé. De plus, la décision sur le sort du peuple et l'avenir du pays ne doit pas leur revenir à eux deux seuls* », a-t-il affirmé. Le général Rabarisoa se dit toujours opposé au retour de l'ancien président, du moins, avant les élections. Il est donc clair qu'Andry Rajoelina, placé sous surveillance par l'armée, ne disposera que d'une infime marge de manœuvre lorsqu'il abordera la mise en œuvre de l'article 20 de la feuille de route avec Marc Ravalomanana.

14/06 - La mouvance Ravalomanana clame l'urgence. En réponse aux déclarations de Pierrot Rajaonarivelo, l'autre vice-premier ministre, Pierrot Botozaza, issu de l'opposition, estime que cette position est unilatérale et ne respecte pas le consensus gouvernemental car les ministres de la mouvance Ravalomanana n'ont pas été consultés. Il demande à la SADC d'accélérer les préparatifs de cette rencontre qualifiée d'urgente. Andry Rajoelina, qui doit se rendre au sommet sur le développement durable à Rio, ne sera pas de retour au pays avant le 26 juin. « *Son voyage à Rio n'est pas plus important que cette réunion* » rétorque Pierrot Botozaza. Le lieu de la rencontre importe peu. « *Ici ou ailleurs, ce n'est pas important. Ce qui importe c'est l'urgence* », a-t-il précisé.

16/06 – La SADC annonce qu'Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana acceptent de se rencontrer, elle les oblige à trouver un accord sous peine de sanctions. « *La Troïka a confiance en la capacité des deux protagonistes à aborder les sujets d'inquiétude des parties prenantes malgaches, afin que Madagascar soit en mesure de franchir le Rubicon et progresser vers la tenue d'élections libres, justes et crédibles* », indique le communiqué. La Troïka annonce qu'en cas d'accord elle examinera la possibilité d'appeler à la levée progressive des sanctions, « *afin de reconstruire l'économie malgache avec un objectif clair de soulager les souffrances des masses malgaches* ». Elle « *invite tous les acteurs politiques à s'abstenir de manœuvres politiques et tactiques ainsi qu'à l'incitation à manifester contre les institutions de transition* ». Les acteurs politiques sont en même temps invités à « *placer les intérêts des masses Malgache au-dessus de leurs intérêts individuels et des intérêts de leurs partis politiques* ». Le peuple malgache est invité à « *rester vigilant et à continuer à soutenir le processus de feuille de route et à mettre la pression nécessaire pour que les deux dirigeants (...) reviennent de leur dialogue avec un résultat positif face à l'impasse actuelle* ». « *La Troïka souligne que, si les deux parties (...) ne sont pas en mesure de parvenir à un accord pour assurer la pleine mise en œuvre de la suite de la feuille de route, le parti et/ou les parties qui sont responsables de l'échec seront désavoués* » par la communauté internationale et s'excluront du processus. La Troïka ne précise pas encore le calendrier ni le lieu de la rencontre « *urgente* ». Mamy Rakotoarivelo, comme les pro-régime, perçoivent la démarche comme une « *forte pression exercée* » sur Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana. *La Gazette* écrit que « *l'on sent sous le ton de la SADC une vive irritation, née certainement de la crainte de voir l'entrevue se terminer en queue de poisson* ».

18/06 - Didier Ratsiraka s'oppose à la tenue de la rencontre Rajoelina-Ravalomanana, a confié l'un de ses proches, le prince Elakovelô. L'ancien chef d'Etat pourrait envoyer une lettre à la Troïka dénonçant la tenue de ce face à face. La mouvance Ratsiraka persiste à vouloir réunir toutes les forces vives de la Nation, qu'elles soient politiques, civiles, religieuses ou militaires. Elle rappelle que Marc Ravalomanana et le président de la Transition se sont rencontrés sans succès à plusieurs reprises. La mouvance Ratsiraka reste la seule des 11 entités à n'avoir pas signé la feuille de route.

20/06 - Le SeFaFi affirme qu'une éventuelle rencontre Rajoelina-Ravalomanana ne résoudra pas les problèmes sociopolitiques. L'Observatoire insiste pour prioriser la résolution de la crise à partir de ses fondamentaux.

29/06 - Rencontre Rajoelina-Ravalomanana : toujours rien d'officiel. Un quotidien de la place a annoncé que le tête à tête devrait se tenir en Angola le 4 juillet. L'information a été démentie par le ministre des Affaires étrangères. La SADC sera toujours en train de finaliser l'agenda, la forme, de même que l'ordre du jour et les résultats attendus de cette rencontre. Pierrot Rajaonarivelo ne fournit pas d'informations sur les raisons de l'attente d'un

délai d'un mois pour organiser cette rencontre « *urgente* ». On peut néanmoins supposer que les protagonistes ont fait part d'exigences et de conditions qui rendent la tâche de la SADC délicate.

► **Diplomatie**

01/06 - Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France, remplacé par Jean-Christophe Belliard.

L'ambassadeur sur le départ va rejoindre son nouveau poste de directeur général adjoint à la mondialisation au ministère des Affaires étrangères français. Arrivé au lendemain de la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina, il a longtemps soufflé le chaud et le froid durant la crise politique. Dès le début, il n'a jamais caché sa sympathie envers Andry Rajoelina, adoptant des positions souvent controversées, en décalage avec celles de la communauté internationale qui s'est posée la question de savoir s'il s'agissait d'une attitude personnelle ou concertée avec le Quai d'Orsay. En 2010, la SADC ne s'est pas gênée d'interpeller la France pour dénoncer une certaine ingérence dans la médiation, les déclarations de l'ambassadeur pouvant encourager la HAT à adopter des positions intransigeantes. Pour *Le Courrier*, il a fallu l'arrivée d'Alain Juppé au Quai d'Orsay pour que la politique étrangère française revienne de droit aux diplomates et que les sherpas de l'Élysée atténuent leurs interventions intempestives dans le pré carré français en Afrique et à Madagascar, où les Claude Guéant, André Parant ou Bruno Joubert dictaient leurs ordres directement aux chancelleries. Depuis cette date, Jean-Marc Châtaigner a ajusté son discours pour se ranger derrière l'UA et la SADC. Jean-Christophe Belliard est un chevronné de la diplomatie, qui maîtrise le dossier Afrique, ayant été ambassadeur de France en Ethiopie mais aussi auprès de l'UA à Addis-Abeba. Connue pour être proche du PS, avec l'arrivée de François Hollande à la présidence de la République il a été pressenti pour le poste de conseiller Afrique de l'Élysée. Jean-Marc Châtaigner s'est vu décerner le grade de commandeur de l'Ordre national malgache.

Manœuvres militaires franco-malgaches à Antsiranana, après 4 ans d'interruption. Il s'agit d'une activité interarmées d'entraînement, avec la mise à terre d'éléments terrestres par moyens maritimes et aéroportés. L'exercice « *La buse 2012* » aura pour thème la lutte contre la piraterie dans la région Nord de Madagascar. Près de 300 militaires participent à cet exercice pour l'armée malgache. Côté français, sont associés des parachutistes de La Réunion et des légionnaires de Mayotte.

15/06 - Diplomatie et sortie de crise : l'Allemagne fait pression. Son chargé d'affaires par intérim a présenté les copies de ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères. Le communiqué précise que la remise des originaux des documents de son accréditation est tributaire d'une évolution positive de l'application de la feuille de route. Pour l'heure, le Dr. Hans-Dieter Stell reste chargé d'affaires par intérim.

L'Australie veut devenir un acteur dynamique dans le Sud-ouest de l'océan Indien. Pour des raisons économiques, elle a décidé de reconnaître le régime et de manifester davantage et de manière formelle sa présence. Sandra Vegting a été reçue par le chef de la diplomatie, à qui elle a présenté les copies de son accréditation. Elle aura le titre d'ambassadeur d'Australie à Madagascar, en résidence à Maurice. Les relations de l'Australie avec Madagascar datent de 1974. Elles étaient axées dans le secteur des mines et de la recherche pétrolière. L'Australie souhaite appuyer la mise en œuvre de la feuille de route dans le cadre COI. Jusqu'ici, l'Australie était davantage active dans le cadre de l'Indian Ocean Ream auquel Madagascar appartient. Le partenariat avec Madagascar pourrait aborder la question du réchauffement climatique. De janvier 2009 à 2011, Sandra Vegting a été directeur des droits de l'homme et des populations autochtones de l'Australie.

27/06 - Avertissement de l'ambassade de Russie. Le ministère des Affaires étrangères russe, par le biais de son ambassade, indique qu'il s'associe aux efforts de médiation de la SADC et aux avertissements lancés aux protagonistes. Il met en garde « *contre toute tentative d'agir en contournement de la feuille de route ou par d'autres moyens susceptibles de mettre en danger les perspectives du règlement de la situation* ».

Le bureau de liaison de la SADC à Madagascar deviendra le bureau conjoint de la SADC et de l'UA. La décision de l'UA de s'installer à Madagascar avait été prise par le Conseil de paix et de sécurité en juillet 2011. Cette annonce marquerait la détermination de l'organisation continentale d'en finir avec la crise malgache et de venir en renfort d'une SADC de plus en plus critiquée pour son inaction. Jean de Dieu Maharante, vice-président du CST et membre dirigeant du TGV, explique que l'UA, « *au nom du principe de subsidiarité* », ne peut pas jouer un rôle de premier plan dans la gestion de la crise. « *Elle ne devrait entrer en jeu qu'après une sollicitation de la SADC* », souligne-t-il. À une époque pas très lointaine pourtant, l'UA avait joué un rôle prépondérant dans la médiation. La présence de Jean Ping en terre malgache pour impulser le dialogue en était l'illustration, de même que le Sommet d'Addis-Abeba de novembre 2009 qui avait débouché sur l'« *Acte additionnel* » des accords de Maputo, rejeté un mois plus tard par Andry Rajoelina.

29/06 - Camille Vital recasé. L'ancien premier ministre a été désigné ambassadeur représentant permanent de Madagascar auprès de l'Office des Nations unies et des institutions spécialisées à Genève. Le prédécesseur

d'Omer Beriziky succède ainsi en partie à Guy Rajemison Rakotomaharo. Une nomination qui serait controversée, d'après *Ma-Laza* : les procédures diplomatiques n'auraient pas été respectées.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Procès à connotation politique

01/05 - Affaire BANI : la ministre de la Justice s'en remet aux médecins pour le rapatriement du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, soigné à La Réunion. « *Il n'était pas présent à l'audience de la Cour criminelle ordinaire. À son retour, il pourrait formuler une opposition au verdict du procès. À ma connaissance, aucun mandat d'arrêt à l'audience n'a été prononcé à son encontre. Donc, il dispose d'une voie de recours* », a soutenu Christine Razanamahasoa. « *Selon les rapports qui nous sont parvenus, son état de santé s'améliore. On peut penser à son retour au pays, mais cette responsabilité incombe à ses médecins* », soutient-elle, sans confirmer les dires selon lesquels l'officier supérieur pourrait rentrer dans la Grande Ile. Charles Andrianasoavina avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité dans « *l'affaire BANI* », aux côtés d'autres officiers supérieurs, à l'issue de l'audience de la CCO du mois de mars. Ils avaient été reconnus coupables de coup d'Etat, lors d'un rassemblement à la Base aéronavale d'Ivato (BANI) en novembre 2010. L'ancien patron de la FIS avait été hospitalisé à La Réunion au moment du procès. Son avocat, Me Willy Razafinjato, confirme cette possibilité d'opposition. Il relance en même temps le débat sur l'application des mesures d'apaisement prévues par la feuille de route. « *Si le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina formule une opposition, il devrait bénéficier de l'arrêt des poursuites judiciaires à connotation politique* », soutient-il. « *Il en est de même de mon client s'il se pourvoit en cassation, dans la mesure où il s'agit d'une affaire d'atteinte à la sûreté de l'État. Et par définition, il s'agit d'une affaire politique* », assure-t-il. Lors des procès de « *l'affaire BANI* » et de « *l'affaire FIGN* », le ministère public avait refusé d'accorder le statut d'opposants aux militaires, à l'issue d'un débat sur le sujet.

19/06 - Promotion du droit des citoyens : une subvention allemande pour le SeFaFi. L'ambassade d'Allemagne informe que son gouvernement a octroyé une subvention à l'Observatoire de la vie publique pour le soutenir dans son projet « *Education citoyenne et interpellation sur le risque d'une culture d'impunité des politiciens à Madagascar* ». Cet appui s'inscrit dans son programme international visant la promotion des droits des citoyens, notamment son soutien aux processus de transparence, de vérité et de réconciliation. Dans le cadre de ce projet, le SeFaFi organisera des conférences-débats dans 5 villes de la Grande Ile.

► Justice

01/06 - Indépendance de la justice : la ministre propose une « convention » entre partenaires. Dans le cadre de la lutte contre la corruption et en faveur de l'indépendance de la justice, Christine Razanamahasoa, soutenue par quelques parlementaires, propose la signature d'une convention entre 5 entités : l'armée, la police, la gendarmerie, le ministère de la Justice et les élus. « *Une décision de justice fait souvent l'objet d'une intervention de la part des politiciens, ou de responsables au sein même des forces armées, raison pour laquelle une personne reconnue coupable recouvre sa liberté par la suite. Afin d'y remédier, nous proposons une signature de convention ou d'un protocole d'accord entre les 5 entités responsables. Je peux affirmer que la volonté des techniciens d'améliorer le monde judiciaire est bel et bien là et que nous sommes impatients dans ce sens, sauf que cela relève surtout d'une décision politique, compte tenu de la situation actuelle* », a-t-elle affirmé. L'application de la loi sur l'éthique et de la bonne conduite politique, récemment adoptée, devrait également permettre de faire obstacle aux interventions dans les décisions de justice.

Les parlementaires défendent les « dina » pour lutter contre l'insécurité grandissante. « *Je reconnais personnellement le fait que les dina s'avèrent très souvent plus efficaces que la loi dans plusieurs régions de l'Ile. La population malgache a depuis des lustres cette culture de la crainte des fady [tabous] et du respect des règles instaurées par la société elle-même. La loi n'a eu par conséquent que très peu de considération* » a répondu la ministre de la Justice. Elle fait toutefois remarquer que la loi et les « dina » sont le plus souvent antinomiques. De ce fait, l'instauration d'un « dina » nécessite une homologation auprès d'un procureur général.

L'association des victimes des pillages du 26 janvier 2009, regroupant quelques 300 opérateurs économiques, a décidé d'agir afin de réclamer ses droits à indemnisation. 3 opérateurs auraient déjà été indemnisés alors que plusieurs centaines ont été les cibles des émeutes du « *Lundi noir* ». Elle rappelle que la feuille de route prévoit qu'« *un Fonds national de solidarité soit mis en place afin d'indemniser les ayant-droits et les victimes pour les préjudices subis lors des événements politiques entre 2002 et la date de signature de la présente feuille de route* ».

07/06 - Les membres de l'AV7 (association des victimes du 7 février 2009) acceptent désormais le retour éventuel de Marc Ravalomanana. « *Il ne faut pas confondre les intérêts politiques et les intérêts de la nation* » ont-ils affirmé, tout en rappelant que l'ancien président devra être incarcéré à son arrivée. Par ailleurs et selon *La Gazette*, **l'association est entrée en possession de la grosse lui permettant de réclamer des indemnités et des réparations auprès de l'Etat pour les préjudices subis.** Elle aurait déjà été remise à un huissier pour mise à exécution. Le quotidien se demande comment le ministère de Finances pourra honorer le montant de ces réparations, estimé à 40 millions Ar mensuels. Pour le moment, les membres de l'AV7, estimés à 200, perçoivent mensuellement 200.000 Ar du président de la Transition au travers d'une cellule de crise. En même temps, d'autres victimes des crises politiques peuvent aussi se présenter, comme les victimes des événements 2002, les ex-détenus politiques, les victimes des pillages du 26 janvier 2009... La création du Fonds national de solidarité (FNS) pour indemniser les victimes et leurs ayants-droits pour les préjudices subis lors des événements politiques de 2002 à 2011 n'a toujours pas vu le jour. Le gouvernement devrait solliciter une aide de la communauté internationale.

► Santé, éducation, enfance

05/06 - La lutte contre le Sida en déclin. Les associations qui opèrent dans ce domaine constatent qu'elles sont négligées depuis 2007. La crise sociopolitique qui a surgi 2 ans plus tard n'a fait qu'aggraver la situation. Le départ de Marc Ravalomanana a été synonyme de la cessation d'un financement de 21 millions de dollars alloué au Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS), organisme rattaché à la présidence. Il y a eu de plus interruption du financement des campagnes de sensibilisation prises en charge par les organismes internationaux. Cette situation est préoccupante, même si le taux de prévalence officiel du VIH/Sida est jusqu'ici relativement bas (0,38%). Sur le papier, Madagascar compte 826 PVVIH dont la moitié est sous traitement antirétroviraux (ARV). Mais cette prise en charge par les autorités est aussi remise en question car bon nombre d'entre eux habitent des régions retirées et beaucoup craignent une rupture dans la fourniture des traitements. Nombreux sont ceux qui ne viennent plus chercher de l'aide auprès des associations ou des médecins référents. L'accompagnement psychosocial est aussi remis en question. De ce fait, les PVVIH sont encore plus vulnérables qu'avant. Un affaiblissement des PVVIH et la contamination de leur entourage sont à craindre. Le sujet semble être tombé dans l'oubli pour la population, surtout préoccupée par sa survie, note *La Gazette*. Les antirétroviraux sont en rupture partielle, faute d'approvisionnement régulier annonce *L'Express*.

08/06 - Madagascar risque de se retrouver dans une situation difficile pour l'achat des vaccins d'ici 2015. Le service de la vaccination du ministère de la Santé révèle que « *certaines partenaires ont annoncé la diminution graduelle de leur contribution* ». L'État n'assure que 6% de ces achats, le reste étant pris en charge par l'Unicef et l'OMS. Le gouvernement devra relever le défi pour atteindre l'OMD 2015 portant sur le taux de mortalité infantile. Malgré cela, 3 nouveaux vaccins sont en cours d'introduction : contre la pneumonie pour la prochaine édition de la semaine mère-enfant, en octobre, contre le Rotavirus en 2013 et contre le paludisme en 2015. Les budgets seraient déjà disponibles.

12/06 - Le nombre de malnutris augmente. Les centres de récupération et éducation nutritionnelle intensive affichent complet depuis le début de l'année. La majorité des enfants pris en charge dans les 49 centres existants sont âgés de 8 mois à 2 ans. Certains centres ne disposent plus de budget de fonctionnement et ont dû temporairement fermer ou réduire les admissions. Toutefois, la statistique officielle indique encore un taux de mortalité infantile liée à la malnutrition aigüe inférieur à 10 %. En 2011, 20.000 enfants ont été pris en charge dans les centres nutritionnels spécialisés.

50% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique dans la moitié des régions, indique un communiqué de la primature. Dans les régions Atsinanana (Est), Haute Matsiatra et Amoron'i Mania (Centre), le taux de la malnutrition atteint même 70% selon l'Office national pour la Nutrition (ONN). Madagascar se trouve parmi les pays d'Afrique sub-saharienne dont le taux de malnutrition chronique est le plus élevé chez les enfants de moins de 5 ans. Le pays se trouve en queue de classement mondial, à la 6^{ème} place des nations les plus affectées par ce fléau. Madagascar ambitionne de réduire ce taux à 42% en 2015. Un plan stratégique issu de la politique nationale de nutrition II (PNAN II) est en œuvre pour tenter d'atteindre cet objectif.

14/06 - Plus de 300 étudiants malgaches à l'étranger n'ont pas perçu leurs bourses durant plus de 6 mois. Des appels de détresse des étudiants boursiers venant entre autres de Chine, Russie, France, sont *parvenus à La Gazette*. Des parents suggèrent qu'on les rapatrie. Des filles, semble-t-il, seraient réduites à se prostituer.

16/06 - Les droits des enfants en situation de handicap restent insuffisamment respectés, selon l'UNICEF. La discrimination de ces personnes est encore très présente à Madagascar. Elle commence dès l'enfance. D'après les enquêtes effectuées en 2011, 93% des enfants handicapés ont rapporté qu'ils étaient victimes d'humiliation et de stigmatisation de la part des autres enfants. La discrimination se ressent plus particulièrement dans l'éducation. 90 % des enfants handicapés sont exclus du système scolaire. Plus d'un directeur d'école sur deux pense qu'il n'y a pas d'intérêt à inscrire ces enfants dans leurs établissements car cela entraînerait, entre autres, une baisse de performance de la classe. Le pourcentage d'enfants d'âge scolaire en situation de handicap est de 6%. La Journée

mondiale de l'Enfant Africain, célébrée annuellement le 16 juin, met cette année l'accent sur cette population. « *L'inclusion des enfants en situation de handicap reste un grand défi à Madagascar car la majorité des enseignants n'a pas été formée à la prise en charge du handicap. De plus, il existe des perceptions négatives des enseignants, des parents et de la communauté vis-à-vis de l'inclusion des enfants en situation de handicap. Ce sont autant de contraintes et d'obstacles à leur scolarisation* », souligne l'UNICEF Madagascar.

► Expatriation, traite des personnes

02/06 - Trois travailleuses du Koweït de retour au pays. L'une d'elles est admise d'urgence dans un centre psychiatrique après 2 années de servitude. Elle aurait été victime de maltraitance et de violences sexuelles. Le syndicat des professionnels diplômés en travail social (SPDTS) pointe du doigt les conditions de travail de la jeune fille : « *Son visa de séjour a changé tous les mois. Elle n'a pas obtenu de visa long séjour, car elle est passée d'un employeur à l'autre, tous les mois* ». « *L'agence de placement qui l'a envoyée au Koweït reste introuvable. Si le SPDTS n'était pas là, je ne sais pas ce que j'aurais fait* », se plaint un membre de sa famille. Le SPDTS tire la sonnette d'alarme : « *Ce problème devrait attirer l'attention des autorités. La situation des travailleurs au Koweït et en Jordanie commence à ressembler à celle du Liban* ». « *Y a-t-il ou non un comité ministériel se chargeant de ces agences proliférant la traite des personnes à Madagascar ?* », s'interroge *La Gazette*. L'administration de substances inconnues, mais en tout cas nocives pour la santé, physique comme mentale, effleure l'esprit des familles car nombre d'employées expatriées rentrent au pays hébétées, ne reconnaissant même pas leurs proches, s'inquiète *Midi*.

08/06 - « Madagascar a adhéré à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille », a fait savoir un communiqué du Conseil de gouvernement. Les agences de placement attendent ainsi la création du Comité interministériel qui devra statuer sur l'envoi des travailleurs à l'étranger.

12/06 - Après une fuite du domicile de ses patrons, des allées et venues en bateaux et une cotisation réglée par une association caritative en France, une rescapée de Liban a pu rentrer au pays. L'envoi de travailleurs dans les pays du Golf et au Liban reste controversé en raison des conflits d'intérêt entre le ministère de la Population et celui de la Fonction publique.

20/06 - Les États-Unis accusent la Transition de ne pas faire d'effort dans la lutte contre la traite de personnes. Le rapport mondial 2012 publié par le département d'État⁵, largement relayé par l'ambassade des États-Unis, indique que « *Madagascar est un pays source de femmes et d'enfants soumis au travail forcé et au trafic sexuel* ». Il évoque l'augmentation de ces trafics « *en raison d'un manque de développement économique et d'une baisse de la primauté du droit depuis la crise politique de mars 2009* ». Les États-Unis pointent entre autres du doigt le départ non contrôlé des travailleuses vers d'autres pays. « *Environ 4.000 Malgaches sont employées comme domestiques au Liban* », des femmes « *vulnérables face à la tromperie et à l'abus des agences de recrutement et des employeurs* ». Elles sont victimes de mauvais traitements. Le rapport évoque également des départs « *frauduleux* » vers la Chine et soulève aussi des cas d'enfants « *utilisés dans la perpétration de crimes, tels que le trafic de drogue* ». Il fait état de contraintes exercées sur les enfants, y compris le travail sexuel. « *Les efforts sont restés négligeables pendant l'année en cours* », regrette-t-il, avant de fournir des exemples d'« *inactions* » des autorités. Les États-Unis maintiennent Madagascar dans la « *catégorie 3* » en matière de traite de personnes, comme c'était déjà le cas l'an passé. Un classement qui risque d'avoir des conséquences néfastes sur l'aide du gouvernement américain, dans le domaine des aides non-humanitaires, y compris pour la réintégration du pays dans l'AGOA. Dans certaines circonstances, cela pourrait englober « *la retenue de fonds pour la participation des représentants ou employés du gouvernement aux programmes d'échanges éducatifs et culturels* ». Le président américain « *peut charger les directeurs exécutifs des États-Unis aux institutions financières internationales de refuser les prêts ou toute autre utilisation de fonds* [autres que pour des raisons humanitaires, liées au commerce, ou certains types d'aide au développement] ». Le Congrès avait voté une loi sur la protection des victimes de la traite de personnes en 2000. Ce texte exige du secrétaire d'Etat qu'il présente un rapport mondial annuel. Pour le cas des travailleurs au Liban, le rapport propose l'ouverture d'un dialogue directe avec Beyrouth. Pour *Midi*, la publication de ce rapport et la publicité qui lui est donnée par le Département d'Etat quelques jours avant le tête-à-tête Ravalomanana-Rajoelina n'est pas fortuite.

27/06 - Des offres d'emploi pour l'Arabie Saoudite. L'envoi de travailleurs malgaches à l'étranger se poursuit. Une société dénommée « *New Hope* », a affiché ses offres dans les bas quartiers de la capitale. Elle recherche chauffeurs, femmes de chambre, infirmiers, ouvriers et cadres du bâtiment. Le contrat est de deux ans renouvelable, avec prise en charge totale. Les responsables du ministère de la Fonction publique se renvoient la

⁵ Cf. Blog Justmad 25/05/12 - <http://storage.canalblog.com/50/88/448497/76025096.pdf>
Le rapport a déjà été analysé dans la revue de presse de mai 2012, p. 15.

balle et donnent l'impression de tout ignorer de cette nouvelle opération... Le ministère de la Fonction publique et celui de la Population ne s'entendent toujours pas sur la gestion de l'envoi des travailleurs à l'étranger. Pour le premier, seul l'envoi de travailleurs au Liban est suspendu.

► Médias, liberté d'expression, affaire Free FM

01/06 - La Nation : un nouveau quotidien très critique à l'égard du régime de transition. Son ambition, dit-il, est de combattre toute forme d'injustice. Le journal compte essentiellement une équipe de jeunes journalistes. Rocco Rasoanaivo, président du tout nouveau syndicat des journalistes, en est le directeur de publication. *La Nation* s'ajoute ainsi dans les kiosques de la capitale aux quelques 20 titres existants.

08/06 - Radio Feon'ny Toamasina (RFT), une radio régionale de Toamasina a reçu une lettre de mise en demeure. Sa collaboration étroite avec *Free FM*, qui est entrée en guerre contre le régime de Transition, semble indisposer le ministère de la Communication. Tous les soirs depuis quelques mois, *RFT* rediffuse l'émission « *Anaony Fitenenana* » de *Free FM*. *RFT*, comme *Free FM*, a étroitement collaboré en 2009 avec le ministre actuel de la Communication, Harry Rahajason, pour soutenir les manifestations qui visaient à renverser Marc Ravalomanana.

21/06 - Général Richard Ravalomanana : «On peut arrêter Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razara Pierre à tout moment si... ». «Le mouvement initié par radio *Free FM* n'a plus de poids. D'ailleurs, l'émission animée par les deux journalistes ne représente plus de danger, du moins pour le moment, car leur mouvement n'est plus suivi par les Tananariviens », déclare-t-il. « Ces deux «journalistes» ne feront point l'objet d'arrestation sauf s'ils agissent au-delà des limites imposées par la loi », a souligné le chef de l'Emmo/Reg. « S'il leur arrive d'apprendre aux gens de fabriquer des bombes artisanales ou des cocktails Molotov, s'ils incitent les gens à la désobéissance civile, dans ces cas, les forces de l'ordre peuvent intervenir pour les interpellier », a-t-il poursuivi. Le général affirme connaître le lieu où les 2 animateurs se sont mis à l'abri : « Ils se cachent chez un diplomate », a-t-il souligné. Les journalistes en cavale animent leur émission quotidienne par téléphone.

Le Courrier de Madagascar (groupe Ultima Media) se dit victime de harcèlement et d'intimidation. Après la « réquisition » du 23 septembre 2011 délivrée contre son rédacteur en chef par le chef du Service des Affaires criminelles et Spéciales, celui-ci est à nouveau convoqué au tribunal « pour audition » le 20 juillet, sans autre précision. Le directeur de publication avait été lui aussi convoqué le 23 décembre pour s'expliquer sur un article paru quelques jours auparavant. Un article sur l'application d'un mandat d'arrêt contre Marc Ravalomanana en septembre 2011, juste après la signature de la feuille de route, a contraint la publication à révéler ses sources, enfreignant ainsi la déontologie journalistique. La dernière convocation présenterait plusieurs vices de procédure.

► Gouvernance, insécurité, embuscade de Bekolinta

12/06 - 150 individus lourdement armés ont abattu 6 éléments des forces de l'ordre à Bekolinta (Befotaka), dans la région Anosy-Atsimo Atsinanana (sud-est). Pris en embuscade, 31 membres des forces de l'ordre n'ont pas pu faire face à la supériorité numérique des «dahalo». 6 d'entre eux sont tombés sous les feux de balles de gros calibres. Le reste de la troupe des forces de l'ordre a dû battre en retraite. Les «dahalo» ont pris entre autres 11 fusils appartenant à leurs adversaires. Une cinquantaine d'éléments de la Compagnie de Sécurité Intérieure (CSI) avaient été mobilisés pour procéder aux arrestations mais la mission a viré à l'hécatombe.

13/06 - La présidence de la Transition ordonne l'envoi d'une mission militaire composée de 150 hommes pour rétablir l'ordre dans la région. Les «dahalo» se sont retranchés à Bekolinta, localité quasi impénétrable, enfouie dans un dédale de montagnes et ceinte par un fleuve, fief de leur chef Remenabila, et ils ont pris en otage les habitants, dont des femmes et des enfants. Ils conservent les corps de membres des forces de l'ordre abattus. Les autorités civiles ont reçu l'ordre de procéder à l'évacuation des femmes et des enfants encore en liberté. Dès le lendemain du drame, des troupes avaient été envoyés sur place, soutenues par des éléments du GSIS (Groupe de Sécurité et d'Intervention Spéciale) de la gendarmerie qui ont été convoyés par hélicoptère. Selon un bilan officiel, le sort de 3 gendarmes est encore incertain. Il n'ont donné aucune signe de vie depuis l'embuscade meurtrière. Ceux qui ont échappé à la mort ont été unanimes à reconnaître aux assaillants de réelles compétences stratégiques et *La Gazette* s'interroge : les malfaiteurs ne bénéficieraient-ils pas d'appuis extérieurs, au sein de l'armée et de la classe politique ? Le quotidien rappelle que dans l'histoire, cette région du Sud a connu beaucoup de soulèvements armés, des « *Sadiavahe* » du début de la période coloniale aux maquisards de 1971 qui ont suivi Monja Jaona, événements préluces à la chute de la 1ère République.

Pour L'Express, « on ne manquera pas de railler le suréquipement des unités chargées de la protection des notables de la Transition, dans les rues de la capitale, tandis que les unités sur le terrain, au moins véritablement au service de la collectivité, manquent de tout : étaient-ils seulement véhiculés ces militaires partis à la poursuite de dahalo, quand d'innombrables 4x4 forment le long cortège de certains officiels bravant le maquis des embouteillages d'Antananarivo ? S'ils avaient bénéficié du soutien d'un seul hélicoptère, en serait-on à déplorer la mort de 12 militaires en service ? La traçabilité des armes et des munitions est devenue un problème récurrent

depuis la crise de 2002. Les faits divers, qui se bousculent à la Une des journaux, rappellent constamment que des armes de guerre sont aux mains de criminels sans états d'âme. (...) La question de l'existence d'un appareil d'état à Madagascar est désormais clairement posée ».

Newsmada écrit : « **Ce drame de Bekolintsa n'est que le résultat de cette situation sécuritaire déplorable et qui a atteint, ces derniers temps, des proportions importantes.** Dans la capitale, les attaques à main armée se poursuivent et les victimes appartiennent à toutes les classes sociales. Récemment encore, le chef de la Brigade antigang en personne en a été victime ».

14/06 - Entourés par un bouclier humain, les bandits menés par Remenabila donnent du fil à retordre aux forces de l'ordre. L'assaut semble difficile et risqué. Une vingtaine de foyers, composés de femmes et d'enfants, sont pris en otages. « *Le chef de région et le chef de district ont été envoyés sur place pour négocier l'évacuation des habitants avec les sages du village, la remise des corps des éléments tombés et la reddition des bandits* », rapporte un communiqué de la gendarmerie. Les bandits armés de Kalachnikov, de MAS 36 et de fusils de chasse, semblent déterminés à faire face aux forces de l'ordre en refusant de donner les corps des 5 gendarmes et du militaire abattus. Les blessés ont été hospitalisés à Tolagnaro. Selon *Tananews*, les 300 hommes qui ont tendu une embuscade aux forces de l'ordre ne constituaient que la partie émergée de l'iceberg. Remenabila et un certain Tokanono dirigerait un vaste réseau de près de 1.000 hommes opérant sur plusieurs dizaines de villages du Sud. Ce réseau menacerait de représailles toutes les populations du secteur dans le cas où les forces de l'ordre tenteraient un assaut pour libérer les otages. Les populations terrorisées auraient amorcé un mouvement d'exode vers les grandes villes, notamment Tolagnaro.

15/06 - Une lourde délégation conduite par le premier ministre s'est envolée en direction du Sud-est pour constater de visu la réalité. Omer Beriziky déclare : « *il faut éviter le bain de sang autant que possible* », en faisant allusion à l'existence d'un bouclier humain entourant les bandits. Le ministre des Forces armées confirme : « *Pour les opérations militaires directes, il faudrait qu'il y ait une invasion d'une force extérieure, d'une force étrangère. Ces dahalo sont des citoyens malgaches, nous voulons en premier lieu leur reddition, qu'ils acceptent de se soumettre et de rendre leurs armes pour être traduits en justice. L'assaut ne sera effectué qu'en cas de résistance* ». Les négociations demeurent donc la priorité. Le gouvernement cherche également à vérifier la véracité des soupçons selon lesquels il y aurait des commanditaires. « *Devant ces faits, nous nous demandons qui se cache derrière. Pourquoi à chaque fois que le pays traverse une période pareille, il y a une recrudescence d'acte de grand banditisme ?* », s'est interrogé le premier ministre.

Des critiques commencent à se faire jour sur l'attitude des autorités. Pierrot Botozaza, vice-premier ministre, a déploré la « *situation fragile de la sécurité* » et demande à ce « *que les forces de l'ordre soient redéployés et non pas concentrés dans la capitale* », allusion à la répression des manifestations politiques qui accaparent tous les moyens. Mis en déroute par des bandits, l'Etat est désormais interpellé sur sa capacité à exercer ses fonctions régaliennes de protection des citoyens. « *Ces événements dépassent la problématique de la seule sécurité, mais menacent l'existence même de l'Etat et influent sur la pensée collective des Malgaches* », écrit *La Gazette*⁶, qui ajoute que la régime de Transition a « *hérité d'une gangrène oubliée et qui commence à infester tout le corps social. Les « dahalo » et leur expatriation vers le milieu urbain à travers le banditisme organisé, représentent un autre grand volet du changement dont la mise en œuvre est actuellement bloquée par la crise politique. (...) Befotaka n'est donc pas un échec des seules forces de l'ordre, mais l'échec de décennies de connivence des autorités, dont et surtout politiques, avec le grand banditisme et le crime organisé. (...) Les bandits en col blanc et ou en uniforme n'ont jamais fait scandale à Madagascar. L'habitude a gommé toute réactivité chez les citoyens qui ont d'ailleurs fini par s'y faire. Les militaires et policiers qui louent leurs armes, les hommes politiques qui protègent « leurs hommes » et l'impunité laissent froid. (...) La société malgache perd au jour le jour, son image de société paisible, laborieuse, hospitalière, respectueuse des biens d'autrui, solidaire dans la grande famille et soumise à l'autorité des anciens, des parents, des aînés et de l'autorité. Peu à peu, Madagascar est devenu le pays de l'enrichissement à bon compte dont profitent les « dahalo » en col blanc. La paysannerie, la force active du pays, a été laissée désarmée devant des prédateurs. L'Etat avait oublié ou ignoré la principale composante de la société malgache. La politique anti-dahalo ne s'arrête pas à la répression, elle se prolonge dans la durée avec l'éducation à la citoyenneté et au bien vivre ensemble* ».

Steven Lauwerier, représentant résident de l'UNICEF, coordonnateur par intérim du SNU, s'est rendu dans la région. D'autres responsables du Haut commissariat aux affaires humanitaires et du PAM sont également sur les lieux.

16/06 - Ancien ministre de l'Elevage, Jean de Dieu Maharante constate que cette gravissime recrudescence des vols de bœufs coïncide avec le retour de l'exportation des bovidés sur pieds et la ferme volonté de la ministre de l'Elevage, Ihanta Randriamandranto, de relancer la filière et de l'ouvrir sur le marché international. «*La*

⁶ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/07/48/448497/76650954.pdf>

viande malgache se range parmi celles les plus estimées à travers le monde », affirme-t-elle. L'ancien chef de province de Toliara n'est pas opposé à l'exportation licite mais il affirme que celle-ci favorise les trafics illicites. Il affirme par ailleurs que **les Dina [conventions des Fokonolona] devraient être homologuées rapidement par la justice**, après avoir été amendées pour les mettre en conformité avec la loi, car elles sont parfois plus efficaces que la loi elle-même.

18/06 - Les autorités avancent à petits pas dans la gestion de l'affaire de Befotaka. La reddition des dahalo est préférée à l'affrontement armé. « *Nous avons mis en place des dispositifs autour des lieux jugés être le refuge des dahalo. L'objectif n'est pas de tuer mais d'obtenir leur reddition* », affirme le premier ministre qui précise qu'il n'y a pas eu « *de négociation avec les ennemis de la population* ». Depuis le début de cette crise, Andry Rajoelina s'est muré dans le silence, estimant que cette question de maintien de l'ordre est de la compétence de son premier ministre. Les autorités annoncent qu'elle sont sans nouvelles de 4 membres des forces de l'ordre ayant participé à l'opération qui a conduit à la mort de 6 des leurs. Un officier général, ancien responsable au sein de l'armée, affirme « *ne pas comprendre* » l'attitude des autorités. « *Comment voulez-vous négocier avec des maquisards ?* », s'interroge-t-il, craignant que l'opinion publique ne voit dans cette attitude une marque de faiblesse du pouvoir. « *Je vais demander au ministre de l'Élevage [Ihanta Randriamandranto] de suspendre l'exportation des bovidés. Si elle ne le fait pas, je prendrais les dispositions qui s'imposent* », annonce le premier ministre, qui fait un lien entre ces événements et la reprise des exportations de bœufs sur pied décidée par le précédent gouvernement. Un puissant réseau de blanchiment des zébus volés se serait constitué. « *Si la suspension des exportations peut permettre d'éradiquer les vols de bovidés, je ne trouve aucun inconvénient à mettre en œuvre la mesure. Tout de même, je pense qu'il faut voir la faisabilité technique afin de ne pas pénaliser le secteur formel au détriment des opérateurs illicites et des réseaux mafieux* », souligne la ministre. « *Depuis une dizaine d'années, il n'y a pas eu d'exportations légales, mais les vols de bovidés ont toujours existé. 40.000 têtes par an sont concernées.(...) Avec la suspension, il est nécessaire d'adopter des dispositifs de sécurisation et de normalisation du circuit commercial de bovidés* », soutient-elle. Ces exportations ont bénéficié d'une autorisation temporaire de juillet 2011 à janvier 2013. La quantité exportable durant cette période est limitée à 50.000 têtes. Jusqu'à présent, seuls 158 zébus ont été exportés, vers les Comores. Un projet de partenariat est à l'étude avec Maurice. *La Gazette* rappelle que de longue date la Grande Ile a connu des exportations illicites de zébus. La dernière affaire connue remonte à 2010, au départ de Besalampy et à destination du continent africain. Selon *La Gazette*, cette recrudescence de l'insécurité rurale serait due au fait que des rabatteurs tentent à tout prix de collecter 1.000 têtes de zébus gras par mois dans cette région, pour honorer des contrats d'exportation.

19/06 - Surveillance aérienne des bandits armés. Un ULM capture des images aériennes de Bekolintsa, lieu de repli de Remenabila et de ses 150 comparses lourdement armés. Les vues aériennes serviront à établir une carte détaillée de la région : la carte d'Etat-major de l'armée n'a pas été mise à jour depuis l'ère coloniale, affirme un conseiller d'Omer Beriziky. Pouvant s'élever jusqu'à 2.200 m, ce biplace opère hors de portée des armes lourdes. Des militaires hélicoptères sont envoyés en éclaireurs. Pour rejoindre le théâtre des opérations, militaires et gendarmes ont dû parcourir à pied 85 km pendant plus d'une journée. Près de 1.000 personnes, des femmes et des enfants originaires de la vallée de Manampanihy se sont réfugiés à Tolagnaro. Ils redoutent que leurs villages soient choisis comme lieu de repli des bandits. Ces milices armées raflent tout sur leur passage, d'après la présidente de l'association des femmes d'un village : « *en deux mois, les malaso ont volé plus de 3.000 zébus et une vingtaine de tonnes de riz* », affirme-t-elle. Arrivés à Tolagnaro, les réfugiés, ont été hébergés au lycée où ils sont pris en charge par les membres de la Croix Rouge. Certains observateurs rappellent que l'armée malgache est l'une des plus mal pourvue au monde et qu'elle se caractérise par une pyramide hiérarchique totalement inversée⁷

11 corps ont été découverts dans une forêt impénétrable par des villageois des localités environnantes. 8 cadavres étaient vêtus d'uniformes militaires. Ils présenteraient tous des traces de blessures graves. Les habitants s'organisent pour récupérer les corps et les ramener au district de Befotaka, où des militaires se chargeront de les transférer à Tolagnaro via Vangaindrano. Le bilan serait donc plus lourd qu'annoncé initialement mais il devra encore être confirmé.

⁷L'Express du 23/06 : « *Voilà deux ans, une étude (Peace and Conflict Impact Assessment : Madagascar, par Olivier Jütersonke et Moncef Kartas, Centre d'Études sur les Conflits, le Développement et la Paix, Institut de Hautes études internationales et du Développement, Genève, 2010) a asséné des vérités que tout le monde n'aime sans doute pas entendre : « La seule chose que l'armée malgache ait en abondance sont les généraux. Il n'y a pour ainsi dire pas de marine, aucune armée de l'air en fonctionnement, et ses bataillons sont construits autour des chars ou de l'artillerie que le pays est parvenu à acquérir, plutôt que sur ce dont il aurait réellement besoin pour accomplir ses fonctions. Un tiers de l'île est indiqué en tant que "zones rouges" – pour la simple raison qu'aucune des forces armées malgaches n'a jamais pu s'y déployer en raison du terrain difficile, du manque d'infrastructure et du mauvais équipement. Mais le pays a un nombre étonnant de dirigeants de haut rang, assez pour une armée d'environ 400.000 soldats – au lieu des 12.000 hommes qui en font réellement partie* ».

RFI explique que le trafic de zébus fonctionne comme une chaîne dont chaque maillon est un niveau de corruption. Il y a d'abord des vétérinaires agréés par l'Etat, qui vendent « *comme des petits pains* », selon des sources locales, de fausses boucles d'oreilles permettant de changer l'identité des bêtes volées. Il y a ensuite des délégués administratifs dépendant du ministère de l'Intérieur qui vendent de faux passeports au voleurs pour leur transport à travers le pays. Il y a enfin des gendarmes sur les routes reliant le sud à la capitale qui ferment les yeux sur des camions suspects chargés de centaines de bêtes. Selon des sources proches des milieux militaires, ces armes sont en partie louées aux dahalo par les militaires eux-mêmes. Un zébu castré du sud coûte environ 200 euros. La bande retranchée actuellement dans le district de Befotaka aurait ainsi gagné 600.000 euros à la vente.

21/06 - Le secrétaire d'État à la gendarmerie, le général Randrianazary, avoue tout ignorer de la personnalité du chef des dahalo, Remenabila, qui retient des familles en otage. Il n'en possède même pas une photographie alors que ce dernier a déjà fait de la prison pour des faits similaires. Ce qui expliquerait en partie les difficultés de l'opération de capture. Aucune communication n'a été faite sur l'avancement des opérations et des rumeurs affirment que les chefs des criminels seraient parvenus à échapper aux forces armées. Certaines sources font état d'un manque de moyens de télécommunications entre les forces envoyées sur site et le commandement opérationnel sur le terrain. Les renforts motorisés dépêchés sur place ne progressent que de 25 à 30 km par jour en raison de l'état des pistes. Faute d'avion qui leur soit propre, les forces armées ont également dû attendre les appareils d'Air Madagascar pour transporter la troupe, reconnaît le général.

21/06 - Le ministre de l'Intérieur, Florent Rakotoarisoa, se montre critique vis-à-vis de l'exécutif. Il suggère que Madagascar fasse appel à l'aide militaire internationale, notamment pour la logistique. Un appel aux forces françaises basées à La Réunion est évoqué. Le ministre se déclare opposé à toute forme de négociation avec les dahalo, comme le propose son collègue ministre des Forces armées, le général Lucien Rakotoarimasy. « *Que le gouvernement agisse désormais. Il ne faut pas avoir peur des critiques de la communauté internationale, notamment d'Amnesty International et des organisations de défense des droits de l'homme. Quand ils ont tué Ben Laden, personne n'a condamné l'armée américaine, et pourquoi va-t-on nous condamner concernant ce criminel de Remenabila ?* », lance-t-il. Plus de 100 militaires ont poursuivi à pied leur traque des voleurs. Selon l'ONU, il y a eu 17 morts, dont 11 sont encore en cours d'identification. 1.800 personnes auraient fui la zone. Le ministre se fait l'écho de l'embarras des forces de l'ordre qui vont parader le 26 juin pour la fête de l'indépendance alors qu'elles sont mises en échec depuis le 9 juin. Il est impératif de résoudre cette affaire avant la fête nationale sinon « *on risque d'être la risée des dahalo* », prévient-il. Des indiscretions laissent entendre que l'indemnité des membres des forces de l'ordre déployés dans le Sud n'aurait pas encore été payée. Le ministère des Finances et du budget a débloqué 191 millions Ar pour démarrer l'opération mais une enveloppe de 300 millions serait nécessaire.

22/06 - Les forces armées sommées de s'expliquer devant le CST sur les hélicoptères Alouette II d'occasion acquis en Belgique par la HAT en mai 2009. Andry Rajoelina avait alors déclaré qu'ils étaient destinés à la lutte contre le vol de bœufs. Or l'ULM et les hélicoptères utilisés actuellement à Amboasary Sud seraient des matériels que l'Etat loue à des entreprises privées. Les parlementaires s'interrogent sur le devenir de ces appareils que le président de la Transition a remis aux forces armées le 27 mars 2010. Le Secrétaire d'État à la gendarmerie a refusé de fournir des explications. « *Les alouettes d'Andry Rajoelina se sont-elles fait plumer les ailes ?* » titre *Tananews*, qui rappelle les controverses provoquées par cette acquisition jugée non transparente. Le secrétaire général de Justice et Paix estime que l'affaire s'apparente aux trafics de bois de rose et d'exploitation illicite des ressources minières.

Remenabila : mythe ou réalité ? *La Gazette* explique qu'un chef de bande dénommé Remenabila est connu dans la région de l'Androy depuis 2008. Les Forces armées connaissaient en effet un certain Lambo Remena qui servait comme sous-officier dans les rangs des Bérets rouges, le régiment de la sécurité présidentielle (RESEP) de Didier Ratsiraka, qui a commis le carnage du 10 août 1991 à Iavoloha. Il aurait été rendu à la vie civile au début des années 2000, au terme d'un contrat de 20 ans dans l'armée. C'est en 2003-2004, coïncidence ou non, qu'une bande de dahalo commandée par un dénommé Remenabila a commencé à terroriser les éleveurs de la région. Les Antandroy sont persuadés qu'il s'agit d'un ancien militaire qui pourrait avoir appartenu au régiment de la sécurité présidentielle (RESEP). Ils affirment que dans chaque village il dispose d'un réseau d'informateurs et d'hommes prêts à le suivre. Beaucoup craignent que Lambo Remena et Remenabila ne fassent qu'un, écrit le quotidien. Dans ce cas, on pourrait facilement expliquer comment ces « *malaso* » ont pu se procurer des armes de guerre, Kalachnikov et fusils automatiques israéliens.

27/06 - Traque de Remenabila : les gros moyens mobilisés. A son retour du sommet Rio+20, le président de la Transition a maintenu la nécessité de renforcer les moyens mis en œuvre : « *Si les 4x4 n'ont pas réussi, les hélicoptères vont être utilisés* ». Il a ainsi donné instruction de mobiliser tous les matériels roulants et les hélicoptères mis à disposition de l'armée pour poursuivre les dahalo dès le 26 juin. L'idée de faire appel aux troupes française aurait été abandonnée. Le général André Ndriarijaona a estimé qu'il serait inconcevable de faire appel à des forces étrangères dans cette lutte contre les « *dahalo* ». « *Jusqu'à preuve du contraire, ils se trouvent sur nos terres* », a-

t-il expliqué. 3 des 4 hélicoptères Alouette II acquis d'occasion à des fins civiles en 2010 devrait se rendre sur site. 2 d'entre eux, pilotés par des français, ont effectué un vol stationnaire et différents mouvements au dessus du stade de Mahamasina au cours du défilé militaire du 26 juin, le régime voulant sans doute prouver que les appareils sont en état de marche. L'armée belge avait affirmé que les hélicoptères vendus seraient démilitarisés au préalable pour se conformer aux textes régissant les exportations de matériels à des fins militaires. Le quotidien *Les Nouvelles* écrit : « *Les lampions du 26 juin se sont éteints et il n'est plus question pour les forces de l'ordre de tergiverser davantage, au risque de donner raison à ceux qui ont toujours soutenu que des officiers généraux et des parlementaires tirent les ficelles du phénomène dahalo dans le Sud en général et dans cette affaire en particulier. (...) Les forces de l'ordre ont tout intérêt à frapper fort car il se trouve que ce chef des dahalo tant redouté a des petits frères, eux aussi à la tête de « régiments » de dahalo, qui sévissent ailleurs que dans le Sud ».* La Gazette rappelle que la peine de mort existe toujours dans le code pénal malgache et qu'elle pourrait fort bien être appliquée aux « *ennemis publics les plus nocifs* ».

28/06 - Les forces de l'ordre ont pénétré sans résistance dans le repaire des bandits armés. Remenabila et ses centaines de milices armées, censés s'être retranchés dans cette localité, avaient déjà quitté les lieux. Des cadavres difficilement identifiables ont été découverts. Les recherches se poursuivent. La gendarmerie est parvenue à se procurer une photo du chef de bande. Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Bruno Razafindrakoto, et le chef d'état-major général de l'armée, le général André Ndrianarijaona, vont mener une mission sur place. Un médecin légiste les accompagnera pour identifier les 12 nouveaux cadavres découverts, parmi lesquels 10 militaires. Deux hommes de Remenabila ont été capturés le 20 juin, alors qu'ils essayaient d'écouler des zébus volés. L'un d'eux a été blessé par balle, tandis que l'autre a réussi à se sauver. Les investigations ont permis de savoir que 900 zébus ont été razzés par la bande dans la zone de Mahaly Amboasary en janvier. L'un des gendarmes qui la poursuivait a été abattu.

29/06 - Une cellule de communication pour gérer l'opération Remenabila. Devant la polémique générée par l'insuffisance de communication relative à l'opération et les déclarations divergentes des ministres le conseil de gouvernement a décidé de mettre en place une cellule de communication conjointe (CCC) composée de représentants des forces armées et des porte-paroles du gouvernement. On peut donc s'attendre à ce que les personnalités gouvernementales ne puissent plus parler de cette opération en toute liberté comme certaines l'avaient fait jusqu'ici, à l'exemple du ministre de l'Intérieur ou du ministre des Eaux.

14/06 - 14 dahalo abattus à Belo sur Tsiribihina. Après une course-poursuite entre des villageois, des forces de l'ordre et 22 bandits d'une commune du district de Belo sur Tsiribihina, 14 malfaiteurs ont été abattus. Les bandits, munis de 16 fusils de chasse, avaient volé la veille 210 zébus. Les 8 autres bandits sont recherchés avec le reste des zébus volés.

20/06 - 80 dahalo sévissent dans le Bongolava, district de Tsiroanomandidy. Armés de fusils, ils ont mis le feu à 2 maisons d'habitation et pris avec eux une centaine de zébus. La poursuite conduite par les forces de l'ordre s'est soldé par un militaire blessé et la mort de 3 brigands. Un contingent des forces armées va mener une mission dans la région pour combattre l'insécurité qui y sévit actuellement.

Banditisme à Toamasina : les forces de l'ordre enquêtent sur un réseau d'envergure. Les forces de l'ordre sont parvenues à intercepter des individus qui devaient embarquer à bord d'un véhicule sur la ligne Antananarivo-Toamasina, avec pour objectif de perpétrer des attaques dans le Grand port. Un barrage a été installé et 4 bandits dont une femme ont été arrêtés, chacun en possession d'une arme à feu. L'identité des autres membres du gang a été établie. Un véritable arsenal a été découvert : armes de guerre, grenades lacrymogènes et offensives.

23/06 - Université d'Antsiranana : 4 inspecteurs d'Etat expriment leur colère dans une importante affaire de détournement. La gestion des fonds publics de cette université n'a pas respecté les procédures en vigueur. Aucun journal comptable n'est tenu et aucune pièce comptable ne justifie les dépenses engagées. Dans une conférence de presse, les inspecteurs ont indiqué avoir été harcelés durant leur mission. Des suspensions de fonction ont été décidées. Les enseignants, en grève, poursuivent leur mouvement jusqu'à publication du rapport d'audit. Ils menacent de ne pas présider les jurys du baccalauréat. Des inspections seront menées auprès des 6 universités de Madagascar dont la gestion laisserait également à désirer.

► Divers

01/06 - Travaux préparatoires à la mise en place du Conseil national des droits humains (CNDH) : les techniciens du ministère de la Justice et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (UNHCHR) ont tenu un atelier de préparation pour la mise en place de ce Conseil, institué par une loi de 2008. Il s'agissait notamment de vérifier que ses attributions sont conformes aux conventions internationales. D'après Rakololahy Charles Clément, directeur de cabinet, représentant le premier ministre, l'objectif est « *de mettre en place une insti-*

tution indépendante, habilitée à dénoncer les cas de violations des droits de l'homme, à mener des enquêtes et de saisir les autorités compétentes dont les ministères public ».

Condition carcérale : prostitution contre nourriture. Le rapport du département d'Etat américain sur le respect des droits de l'homme à Madagascar récemment publié, indique que des prisonniers se prostituent entre eux pour un complément de nourriture.

05/06 - Accès à l'eau : bon espoir pour 2015, selon le ministre. « *Ce sont les États-Unis qui n'ont pas donné les visas pour rejoindre la réunion de haut niveau sur l'eau, assainissement et l'hygiène à Washington en avril. Mais cette situation ne nous empêchera pas d'offrir de l'eau potable aux 60% de Malgaches et de réduire à moins de 30% la défécation à l'air libre en 2015* », annonce du ministre de l'Eau, Julien Reboza, entouré par des représentants de Dio Rano wash, de la BAD, de l'Unicef, de Water Aid et de l'Unesco. Pour le ministre, la présence de ces bailleurs constitue un signe de reconnaissance de son ministère. Et même avec une baisse du budget de 50% cette année, Julien Reboza se veut être rassurant. « *Si cette confiance de nos partenaires continue, nous n'aurons pas de problème pour réunir les 180 millions de dollars pour atteindre ces objectifs en 2015* », enchaîne-t-il.

09/06 - Les ex-détenus politiques et exilés de la crise de 2002 réclament des réparations pour les préjudices subis. La majorité d'entre eux sont des ratsirikistes. Une assemblée générale est annoncée par le coordinateur de ce groupement pour l'ex-province d'Antananarivo, Norbert Razafimbelo. Lors de la Conférence nationale de 2010, des ex-détenus et exilés politiques de 2002 comme Alain Tehindrazanarivelo, Emile Tsaranazy et Norbert Razafimbelo, avaient déjà réclamé ces dédommagements mais n'avaient pas obtenu gain de cause.

11/06 - Pour enrayer le « phénomène sataniste », les mineurs de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à circuler la nuit, sauf s'ils sont accompagnés de leurs parents. Cette mesure s'applique pour l'instant à la seule ville d'Antsirabe où le phénomène a vu le jour avant de s'étendre à d'autres régions, provoquant l'inquiétude de nombreux parents dont les enfants seraient victimes d'hallucinations, de possession et de transe. Pour *La Gazette*, « *il faut surtout prendre garde à ce que la lutte contre le satanisme ne débouche sur des mesures contraires aux libertés fondamentales. (...) Par ailleurs, les clubs satanistes (en existe-t-il vraiment chez nous ?) devraient être protégés par la liberté d'association et la liberté de culte. Leurs membres peuvent s'associer librement, sans l'obligation de déclarer le groupe au ministère de l'Intérieur, et peuvent aussi se livrer à un culte et à des rites. La liberté de religion, c'est la liberté pour chacun de croire en qui il veut, y compris... Satan. (...) En fait, si on veut mettre un terme rapidement au phénomène de maladie nerveuse associé actuellement au satanisme, il faut surtout abrégé la... transition. Cette épidémie s'est déjà manifestée dans notre histoire sous le nom de « Ramanenjana », et survient au moment des conjonctures politiques troublées et de profond désarroi moral pour la population* ». Dans certaines localités, les autorités ont organisé des séances de sensibilisation à l'intention des populations, avec l'appui de pasteurs et d'exorcistes.

Dans ce contexte de psychose collective, des biscuits de la marque JB font l'objet de polémique. Les figurines imprimées sur la couche de chocolat auraient provoqué des crises psychologiques après consommation. Des parents ont décidé d'interdire l'achat du produit à leurs enfants. La société JB a réagi en organisant une rencontre avec la presse.

13/06 - Indice mondial de la Paix 2012 : Madagascar 99^{ème} sur 158. Selon le Global Peace Index (GPI), les performances de la Grande Ile se sont nettement améliorées en ce qui concerne un certain nombre d'indicateurs dont la baisse du nombre d'homicides, des dépenses militaires, de l'instabilité et répressions politiques. Le pays se classe 23^{ème} sur 43 pays de la région Afrique subsaharienne. Le GPI évalue les conflits nationaux et internationaux en cours, la sécurité ainsi que la question de la militarisation dans 158 pays, en prenant en compte 23 indicateurs. Ce classement est établi par le magazine *The Economist* et un jury d'experts faisant partie d'instituts sur la paix ou de think tanks, ainsi que le Centre for Peace and Conflict Studies de l'Université de Sydney. Lancé en mai 2007, c'est le premier classement du monde sur la paix.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Conflits sociaux

15/06 - Les syndicats et le mouvement des leaders religieux unissent leurs forces pour dénoncer « *la mauvaise gouvernance de la Transition et la répression des manifestations* ». Lors d'une rencontre avec la presse, les syndicats de magistrats, agents de la Banque centrale, transporteurs, paramédicaux et enseignants ont haussé le ton. « *Plus rien ne va, la transition est devenue un moyen de s'enrichir et d'amasser de l'argent pour préparer les élections* » a affirmé Arnaud Auguste du syndicat des magistrats. Le pasteur Philibert Ramamonjisoa du HMF a rappelé qu'il est du devoir des hommes d'Eglises de se préoccuper de la vie quotidienne de leurs compatriotes.

21/06 - Menace d'un appel à la grève de tous les fonctionnaires. Une réunion des syndicats liés à l'enseignement s'est conclue par un appel à l'alignement des grilles indiciaires de tous les corps sur celle notamment des forces armées, jugées plus avantageuses. Une rencontre est prévue avec les fonctionnaires du ministère de la Fonction publique pour arrêter une stratégie.

22/06 - Une « cellule de crise interministérielle » est mise sur pied par un groupement de syndicats. Elle entend fédérer toutes les revendications des fonctionnaires, à commencer par les enseignants, les paramédicaux et les personnel de l'administration pénitentiaire. En préambule, les organisateurs vont lancer un mot d'ordre de blocage du fonctionnement de l'administration d'une durée de 2 jours début juillet. Outre les revendications salariales et de reclassement indiciaire, ils dénoncent la politisation de l'administration : « *ce sont les fonctionnaires qui doivent s'occuper de l'administration et non les acteurs politiques* », rappellent-ils. Cette nouvelle plateforme peine cependant à faire l'unanimité, malgré les appels lancés à tous les syndicats et autres groupements d'agents de l'État. Les « *grands corps de l'État* », figurent parmi les récalcitrants. Ils auraient engagé des pourparlers avec le pouvoir pour l'organisation d'assises nationales les 19 et 20 juillet. L'appel à la grève général ne leur paraît donc pas opportun.

Agents pénitenciers

05/06 - Les agents pénitentiaires demandent une amélioration de leurs conditions de travail. Ils lancent un ultimatum de 72 heures à l'Etat alors que le statut des agents pénitentiaires ne les autorise pas à faire la grève. Les militaires ont pourtant obtenu en grande partie ce qu'ils exigeaient depuis le début de la transition. un précédent qui les incite à se lancer dans les revendications, à l'instar des médecins, paramédicaux, enseignants et agents forestiers. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, rappelle que les agents pénitenciers sont soumis à un statut particulier qui leur interdit de faire grève. Certains agents tels que ceux de Tsiafahy auraient reçu des consignes sévères leur interdisant d'assister aux réunions du syndicat. Le syndicat envisage ainsi comme alternative à la grève le refus de nouvelles incarcérations.

09/06 - Administration pénitentiaire : 3 agents pour 1.000 détenus. L'administration pénitentiaire dénonce depuis de nombreuses années un manque crucial d'agents chargés de la surveillance des prisons et de leurs populations. Si la norme internationale admise est de 1 agent pour 5 prisonniers, la situation est dramatique à Madagascar, particulièrement à Antanimora où l'on compte le plus grand nombre de détenus. Le directeur général de l'administration pénitentiaire (DGAP), Tovonjanahary Ranaivo Andriamaroahina, explique que 3 agents doivent y prendre en charge un millier de détenus. Tovonjanahary Ranaivo admet que le syndicat des agents pénitentiaires est fondé à formuler des revendications, même si le droit de grève ne leur est pas reconnu, les prisons, maisons d'arrêt et de détention étant classées « *zone rouge* », nécessitant de ce fait une surveillance permanente. Madagascar ne compte actuellement que 1.500 agents pénitenciers. Certains d'entre eux feraient près de 100 heures de travail par semaine. A Antanimora, ils effectuent 24 heures d'affilée pendant 4 jours. Vers la fin de 2013, 600 acteurs de l'administration pénitentiaire seront en âge de partir à la retraite.

Médecins et paramédicaux

05/06 - La pression monte dans les centres de santé. Les paramédicaux refusent d'effectuer un service minimum durant 24 heures. Leur syndicat a sollicité le renfort des étudiants paramédicaux et décident de suspendre la confection du rapport mensuel d'activités ainsi que leur participation aux formations. « *Ces rapports s'avèrent essentiels pour les bailleurs de fonds. Mais nous refusons que le ministère de la Santé nous utilise pour soutirer de l'argent, alors que nous souffrons* », déclarent les syndicalistes. Le syndicat des médecins a décidé de maintenir sa grève, tout en assurant les services essentiels.

06/06 - La grève des personnels médicaux prend de l'ampleur. Les patients lancent un SOS. La patience des malades est mise à rude épreuve. En effet, après les 24 heures sans paramédicaux lancées par le syndicat des infirmiers et sages-femmes, les médecins sont passés à une autre étape pour faire monter la pression. Ils ont mené une marche « *silencieuse* », le long des couloirs du grand hôpital HJRA et organisé un sit-in devant le ministère.

14/06 - L'État avance dans la négociation avec les médecins et les paramédicaux. Le comité ad hoc, chargé de l'examen du dossier, a accordé une partie des avantages revendiqués. Le prochain conseil de gouvernement devra entériner ces mesures et en préciser les modalités d'exécution. La grève est maintenue jusqu'à application concrète de ces accords.

20/06 - Déclaration du secrétaire général du syndicat des médecins : « Le rappel à l'ordre et la menace de réquisition sont des stratégies vouées à l'échec. Les responsables ministériels devraient nous aider pour la concrétisation de nos revendications afin que nous puissions reprendre le travail ». Le grand hôpital de la capitale a connu une brève fermeture de son service des urgences.

23/06 - Menace de boycott de la fête de l'indépendance par les paramédicaux. Leur activité sera suspendue durant toute la période. Objectif : faire monter la pression avant le prochain conseil du gouvernement et des ministres qui doivent entériner le décret résultant de l'accord trouvé au sein du comité ad-hoc.

28/06 - Le Syndicat des infirmiers et sages-femmes a décidé de suspendre sa grève, dans l'attente d'annonces gouvernementales.

Enseignants du primaire et du secondaire public

01/06 - La grève du Sempama se radicalise. « *Nous ne reprendrons les activités pédagogiques qu'après l'obtention d'une réponse satisfaisante* », a déclaré Claude Raharavoatra, président du syndicat. Les enseignants ont repris leur mouvement après l'échec d'une rencontre avec le ministère. La sortie du décret d'application des indemnités d'éloignement et de risque de 50.000 Ar n'a pas permis de résoudre la crise. Le syndicat déplore également que le recrutement des maîtres Fram n'ait pas été pris en compte, pas plus que celui des enseignants contractuels. La question du report du calendrier des examens n'a pu être abordée, alors que la grève se prolonge depuis 3 mois. Le ministère suspecte le syndicat d'être manipulé par l'opposition. Aucune sanction n'est encore envisagée pour contraindre les enseignants à reprendre le travail. « *La sanction sera envisagée quand tous les recours seront épuisés* », a déclaré le secrétaire général.

05/06 - Le Sempama intransigeant. Le syndicat des enseignants a poursuivi sa manifestation devant le ministère de l'Éducation nationale. Ses membres ne reprendront leurs activités pédagogiques qu'après la démission du ministre de l'Éducation nationale, Régis Manoro, et après reconsidération de la situation des maîtres Fram et des enseignants contractuels. Les parlementaires, membres de la commission Education du CST, estiment que les examens officiels devraient être décalés d'au minimum 2 mois.

07/06 - Discussion sur le report des dates d'examens. Les ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et celui du Technique entretiennent le suspense concernant le report ou non des dates des examens. Ils envisagent de se rencontrer pour en discuter. Le secrétaire général du ministère de l'Éducation craint un problème de confidentialité des sujets en cas de report.

08/06 - Le ministre de l'Éducation, Régis Manoro, révèle que l'Etat subventionne 40.000 maîtres Fram (enseignants pris en charge par les associations des parents d'élèves) sur un effectif total de 60.000. Cette subvention s'élèverait à 8 milliards Ar par mois. Concernant l'intégration des maîtres Fram dans la fonction publique, Régis Manoro souligne que le ministère ne peut en recruter qu'en moyenne 2.000 par an, suivant le nombre de postes budgétaires créés, auxquels s'ajoutent les 3.000 postes à pourvoir suite aux départs à la retraite.

09/06 - Démonstration de force du Sempama pour contredire les propos du ministre de l'Éducation nationale annonçant un mouvement de reprise du travail. Munis de banderoles, de groupes électrogènes, de hauts parleurs et de micros, les manifestants ont envahi la « *place du 90 Ariary* », allusion à leur indemnité, devant le bâtiment du ministère. « *Nous ne reprendrons pas les activités pédagogiques, tant que l'État ne considèrera pas nos revendications* », a lancé son président.

15/06 - La grève des enseignants réactivée. Au lieu des 50.000 Ar accordés, l'État leur aurait seulement octroyé 35.000 Ar pour ce mois de juin. À un mois des examens officiels, le Sempama a réussi à rameuter ses partisans qui avaient repris les cours après l'annonce du déblocage d'une partie des indemnités revendiquées. Le Sempama donne 2 jours à l'État pour résoudre ce problème et lui donner satisfaction sur tous les autres points en litige.

16/06 - Les enseignants sur la place du 13-Mai. Fait exceptionnel, un cortège de manifestants est parvenu à défilé au centre-ville jusqu'à cette place, haut lieu historique des contestations du pouvoir. La circulation a été bloquée durant plusieurs heures. Les grévistes entendaient faire pression pour la mise en place de la commission de recrutement et d'affectation des enseignants, pour le report des dates d'examens après 4 mois de suspension des cours et pour obtenir satisfaction concernant leurs indemnités que l'État a réduit à 35.000 Ar. Ils dénoncent la répression qui s'abattra sur leurs partisans dans les régions. Le Sempama lance un appel aux parents pour qu'ils n'envoient plus leurs enfants à l'école. L'objectif est d'obtenir la fermeture des établissements scolaires de la capitale. Le syndicat lance un avertissement à l'endroit des enseignants récalcitrants qui persistent à donner des cours, qualifiant leur attitude d'entrave à la solidarité de la société malagasy ainsi qu'au statut régissant l'éducation à Madagascar. Les syndicalistes ont fait irruption dans les lycées d'Antananarivo pour faire suspendre les cours et rameuter leurs collègues non grévistes.

21/06 - Les forces de l'ordre s'opposent à l'intervention du Sempama dans un lycée de la capitale. Les enseignants grévistes en provenance des régions s'étaient donné rendez-vous pour contraindre les élèves et les enseignants à évacuer les locaux, alors que se tenait un examen blanc du baccalauréat. Les élèves sont sortis des salles en huant les forces de l'ordre. Les grévistes sont partis et certains enseignants avec eux.

L'association des enseignants Fram et les enseignants du secteur privé condamnent le mouvement de grève et déplorent ses « *finalités politiques* ». Ils annoncent être prêts à participer à l'organisation des examens officiels.

23/06 - Le syndicat Sempama contesté par une partie de ses membres. Les dissidents, regroupés dans un Sempama Miray, dénoncent les motivations politiques de leurs dirigeants et les actions « *coup de poing* » visant à faire fermer les établissements de la capitale. Le Sempama Miray ne renie pas les revendications syndicales mais il demande que soit terminée l'année scolaire et que l'on reconsidère le calendrier des examens en fonction de la durée de la grève. Pour *La Gazette*, « *personne n'est dupe : il s'agit d'une réaction à la grève des enseignants publics, vraisemblablement téléguidée par le ministère de l'Education nationale* ». Le quotidien fustige les meneurs du mouvement, dont les actions qualifiées d'« *inconsidérées* », pourraient s'expliquer par le fait que « *73% des enseignants des établissements publics n'ont pas le diplôme requis* ».

30/06 - Examens officiels reportés au mois d'août. L'Etat décide de reporter les examens en tenant compte de l'intérêt des élèves des écoles publiques, sans pour autant pénaliser ceux des écoles privées. Un appel a été lancé à l'endroit des enseignants-éducateurs pour qu'ils reprennent leurs activités, aux parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école. Les enseignants grévistes sont menacés d'être remplacés par des collègues non encore affectés.

Université

11/06 - La rentrée universitaire 2011-2012 en cours. Le Seces reste évasif. La conférence des présidents des universités et des chefs d'institutions d'enseignement supérieur (Copries) a positionné l'année universitaire 2011-2012 entre les mois de mai 2012 et mars 2013. « *Au plus tard, en juillet, tous les établissements commenceront l'année universitaire* », affirme la Copries. Le syndicat des enseignants-chercheurs ne prévoyait de se réunir que vers la fin du mois pour évaluer la situation. Le Seces préfère jouer la prudence, dans l'attente de la publication des textes réglementaires sur la rentrée universitaire.

Une forte hausse des droits d'inscription a été décidée par le ministère. Elle conduirait à leur doublement. « *C'est une solution pour combler le manque de budget de fonctionnement alors que le nombre des étudiants augmente. Mais la hausse n'est pas fixée pour toutes les universités* », annonce le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur.

13/06 - Le Seces pointe l'État du doigt : « *Le monde de l'enseignement supérieur baigne dans la désorganisation totale. Le texte réglementaire relatif à la rentrée universitaire n'est pas encore déterminé, alors que des étudiants se retrouvent sur les bancs sans être inscrits* », dénonce son président, pour qui le budget de fonctionnement reste un mystère alors que les activités pédagogiques se poursuivent ou vont reprendre.

21/06 - Jean-Eric Rakotoarisoa, vice-président de l'université d'Antananarivo, décide de ne pas augmenter les droits d'inscription. L'université prendra en charge la différence, en dépit du fait que son budget ait été réduit par le ministère de tutelle depuis 3 ans. La première tranche du budget de fonctionnement a été versée mais n'a pas permis de démarrer l'année convenablement. L'université espère le déblocage rapide de la seconde tranche.

23/06 - Le syndicat des enseignants de l'enseignement supérieur ne veut pas entamer l'année universitaire 2011/2012. « *L'année blanche [2010/2011] ne serait pas à écarter* », déclare Fidèle Raharimalala, président du Seces, section Antananarivo. « *Le gouvernement nous a promis de payer nos droits au mois de mai. Nous avons accepté son report au mois de juin, à cause d'une procédure administrative. Mais la déception a été totale cette semaine, au moment de recevoir le bon de caisse* », explique-t-il. « *Ce sera le conseil national du Seces qui va trancher définitivement sur la position à prendre* », ajoute la présidente du Seces. Les étudiants sont désespérées : il s'est écoulé 10 mois depuis la proclamation des résultats du baccalauréat...

29/06 - Une année blanche de plus en plus probable. « *Même si l'administration a déjà annoncé l'ouverture de l'année universitaire 2010-2011, le SECES peut la retarder. Les nouveaux bacheliers de 2012 et 2013 pourraient ainsi se trouver dans la même salle de classe, l'année prochaine. Les bacheliers de 2012 risquent ainsi d'être les principales victimes de cette négligence de l'État sur les revendications du SECES* », déclare le secrétaire général du syndicat.

30/06 - Le SECES se fait menaçant. Il décide « *l'arrêt immédiat de toutes les activités pédagogiques entamées dans des conditions des plus qu'anarchiques et non réglementaires au titre de l'année universitaire 2011-2012* ». Il met à exécution sa menace de ne pas présider les jurys du baccalauréat 2012. La crise universitaire franchit ainsi le seuil de l'enseignement supérieur pour s'ajouter à celle qui mine déjà l'enseignement secondaire.

► Ressources minières et pétrolières, exploitations illicites

01/06 - Trafic d'or : l'État s'attaque aux contrebandiers. Une commission rogatoire est initiée en vue d'extrader des trafiquants aux Comores, après la découverte récente d'exportations frauduleuses. 6 personnes dont 4 Malgaches et 2 Comoriens sont recherchées. Cette collaboration avec l'Union des Comores impliquerait la justice malgache dans la poursuite des enquêtes. Deux affaires similaires ont défrayé la chronique fin avril, mettant en lumière des trafics à destination de Dubaï, via les Comores et le Kenya. La perméabilité des frontières malgaches est de nouveau en cause. Pour *L'Express*, le trafic d'or n'a jamais été aussi florissant, profitant de la magnanimité de la Transition. Mais il a toujours existé depuis 50 ans et, particulièrement, à l'époque socialiste où des proches du régime étaient directement impliqués dans des trafics à Maurice. Albert Zafy, qui voulait mettre sur pied un comptoir de l'or, n'a réussi à ramener au pays que 13 kilos, dont on ignore aujourd'hui le sort, mais cette action a pu contribuer à lui faire perdre son fauteuil présidentiel. L'enjeu est de taille et il n'est pas sans risque de toucher aux grands manitous du trafic, qui sont parfois à tu et à toi avec les autorités judiciaires et policières et qui s'en vantent. Le trafic d'or représente des centaines de millions de dollars volatilisés à travers l'exportation de devises. « *Autrement dit, on a les moyens de construire des hôpitaux ultra-modernes dans tous les fokontany, des terrains synthétiques à tous les coins et recoins du pays, à satisfaire les pauvrissimes enseignants, à gêner les misérables paramédicaux et médecins, à décupler la valeur du point d'indice, si on arrive à bien gérer cette mine d'or sur laquelle on est assis* », conclut le quotidien. Selon *Midi*, gendarmes, police et douanes se soupçonnent de complicité dans ces exportations frauduleuses depuis l'aéroport d'Ivato.

24kg de lingots d'or ont disparu de l'aéroport d'Ivato. D'après la police des frontières, les lingots ont été dissimulés dans un avion et ont ensuite disparu. De source judiciaire, l'or devait être expédié au Pakistan. Deux pilotes ont été convoqués pour enquête.

13/06 - Les autorités comoriennes réclament une expertise sur l'origine des 64 kilos d'or, en provenance de Madagascar saisis sur leur territoire. La délégation malgache composée de représentants de plusieurs ministères n'est toujours pas rentrée au pays, à l'exception de la ministre de la Justice. Avant toute autorisation de rapatriement, les autorités comoriennes réclament des garanties prouvant que ces marchandises transportées à bord d'un aéronef en provenance de la Grande Ile ont été effectivement produites et exportées illégalement. Selon la ministre de la Justice, si les Comoriens campent sur leur position, un expert international devra être engagé pour certifier l'origine de la marchandise. Cette opération devra se faire aux frais de Madagascar. La précieuse marchandise a été mise sous scellé et placée sous bonne garde devant la délégation malgache. Les trafics d'or vers la Chine et Dubaï via les Comores sont devenus « *monnaie courante* » du fait de complicités dans la douane de Moroni, déplore un officiel comorien. Après quelques jours, la délégation est rentrée bredouille.

29/06 - La Banque centrale reprend le monopole du commerce de l'or à l'étranger. Un projet d'ordonnance portant nouvelle politique de gestion de la filière sera soumis au prochain conseil des ministres. Tout opérateur pourra procéder à l'achat d'or sur le territoire national mais devra, par la suite, impérativement vendre l'or acheté à la Banque centrale. La recherche d'acheteurs potentiels devra se faire par voie d'appel d'offres international. Depuis le 18 avril, toutes les exportations d'or sont interdites. Durant cette phase de transition, la filière or a été quasi asphyxiée, les efforts d'intégration des exportateurs dans la filière formelle anéantis, un nombre record de tentatives d'exportation illicite a été recensé. La capacité de la BCM à assumer un tel rôle est mise en doute par les opérateurs de la filière. « *À quel prix et par rapport à quels critères la BCM va-t-elle acheter l'or auprès des opérateurs locaux* », s'interroge un opérateur.

02/06 - Un mini-conseil de gouvernement sur la ruée des chercheurs de saphir vers Didy. Objectif : gérer l'afflux d'exploitants miniers illicites vers les sites de Zahamena et Ankeniheny, dans la commune de Didy, région d'Alaotra-Mangoro. Plusieurs départements sont concernés par le dossier. Les stratégies pour en chasser les exploitants illicites doit être validées par le ministère des Forces armées.

12/06 - Fermeture du site de Didy. Daniella Randriafeno, ministre des Mines, rappelle que cette exploitation est illégale. Les forces de l'ordre ont été dépêchées sur place pour fermer le site. 35.000 exploitants illicites sont actuellement recensés sur le secteur, le coordonnateur national de l'Alliance Voahary Gasy avance même le chiffre de 80.000. Le Corridor d'Ankeniheny-Zahamena fait partie des 33 aires protégées qui bénéficient du financement additionnel de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du programme Environnemental Phase III (PE3).

18/06 - L'expulsion des exploitants de Didy reportée. Les forces de l'ordre qui doivent se rendre sur le site n'ont pas encore quitté la capitale. La ministre des Mines, Rajo Daniella Randriafeno met ce retard sur le compte des préparatifs mais le problème semble surtout d'ordre financier. Les forces de l'ordre refuseraient de partir tant que le budget de l'opération n'est pas bouclé. « *Le ministère des Mines et Conservation international ont déjà payé leur part. Les autres sont en attente* », précise la ministre. Une source fiable révèle que « *le ministère de l'Environnement doit aussi contribuer au financement, mais son compte est gelé* ». En attendant, la ruée vers Didy s'amplifie. Les transports publics pour s'y rendre sont pris d'assaut. Les acheteurs de pierres étrangers se cachent et engagent des intermédiaires malgaches. « *Les nationaux pensent que le décret d'interdiction d'exploitation ne*

les concerne pas », explique une source locale. L'opération menée par la police des mines n'a permis jusqu'ici que la saisie de 35 g de saphir, indique la ministre. Les acheteurs de pierres précieuses d'Ilakaka commencent à désertier les lieux pour se rendre à Didy. L'offre est désormais plus forte que la demande, ce qui pèse sur les cours. Toutes les pierres connaîtraient une décote de 50 à 60 %.

27/06 - Les exploitants illicites de Didy ont pu enfin être délogés. L'Emmo/Nat est entrée dans la réserve forestière et a réussi l'opération d'expulsion. « *Les forces de l'ordre restent dix jours à l'intérieur de la forêt* », pour prévenir une réoccupation, rapporte le secrétaire général du ministère des Mines. Le secrétaire général du ministère de l'Environnement indique que la gestion de la zone protégée sera confiée à la communauté locale de base. « *Ses membres ont été intégrés dans l'opération de sécurisation* », souligne-t-il.

04/06 - Deux entreprises minière étrangères opèrent sans autorisation dans le secteur aurifère en région Amoron'i Mania. Le directeur régional des affaires générales et de l'administration territoriale fustige ces entreprises qui refusent de se soumettre à tout contrôle. Les autorités centrales ont été saisies. La population redoute des expulsions. Ces 2 sociétés représentent une menace pour le corridor forestier Fandriana-Marolambo, réserve naturelle qui bénéficie de l'appui de l'UE.

08/06 - Wisco, Gold Stands et Mainland dans la ligne de mire de l'EITI. Le ministère des Mines annonce qu'un arrêté fait désormais obligation aux compagnies minières d'adhérer à cette initiative. Depuis quelques mois déjà, ces 3 compagnies ont été sollicitées mais jusqu'à présent elles n'ont pas manifesté concrètement leur intention, menaçant par conséquent le pays d'exclusion de l'EITI. Pour l'instant, EITI a identifié 9 sociétés devant participer, qui constituent 95% des impôts issus du secteur des industries extractives. 5 ont volontairement adhéré (Rio Tinto QMM, Ambatovy, Kraoma, PAM, Madagascar Oil). 4 autres, non encore concernées par le rapport EITI, adhèrent volontairement au processus (MCM, Energizer, Toliara Sands et de Mada-Aust).

Wisco n'a pas investi les 20 millions de dollars prévus. Depuis 2009, le consortium chinois en phase de recherche sur les gisements de fer de Soalala n'a pas injecté l'investissement prévu dans son cahier des charges selon Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre en charge du Développement et de l'Aménagement du territoire. Plus de 20 millions de dollars auraient dû financer des projets de développement durable dont la réhabilitation de périmètres irrigués, le financement du plan de développement local, la sécurisation foncière des carrés miniers. Depuis 2009, date à laquelle Wisco a eu son permis, le comité ad hoc composé de représentants de l'administration, de la région et de la compagnie, n'a effectué aucun contrôle. Il n'existe seulement que depuis le mois de mai et doit se réunir pour la 1^{ère} fois le 20 juin. Le ministère des Mines explique, de son côté, que la suspension des activités minières a été décidée faute de paiement des frais d'administration miniers, non-respect du cahier des charges environnemental et social et pour non-respect des aspects techniques prévus par les textes officiels. Pour la sécurisation foncière, le VPM précise que l'Etat ne veut plus la réédition des problèmes fonciers ayant touché QMM et Ambatovy.

12/06 - La compagnie Mainland adhère à l'EITI. Une lettre officielle d'engagement, signée par Ren Fang, directeur général, est parvenue au secrétariat exécutif de l'EITI Madagascar. La décision de la compagnie chinoise intervient 5 jours après la signature de l'arrêté du ministère des Mines qui oblige 3 compagnies minières à adhérer au processus. Mais selon Tahiny Tsarabory Judicaël, secrétaire exécutif de l'EITI Madagascar, l'initiative de Mainland peut être considérée comme volontaire étant donné qu'elle ne fait pas officiellement mention de l'existence de l'arrêté. L'effectivité de l'adhésion de Mainland constitue un pas important accompli pour l'EITI Madagascar mais les 2 autres compagnies chinoises, Wisco et Gold Sands, devront encore figurer dans le rapport de réconciliation qui doit être bouclé dans moins de 3 mois. L'adhésion de la première est décisive pour la levée de suspension de la candidature de la Grande Ile au dispositif.

18/06 - Les salariés de la société d'Etat Kraomita Malagasy (Kraoma) menacent de se mettre en grève. Ils exigent la remise en place du conseil d'administration, dissout en 2009, et l'exploitation d'un permis dont la surface s'élève à 542 km². Ils donnent un délai de 10 jours au pouvoir pour s'exécuter.

Exploitants miniers étrangers sans papiers. 400 étrangers en situation irrégulière sont recensés par les autorités en charge de la délivrance de visas. La plupart d'entre eux, qui ne possèdent que des visas de tourisme, opèrent en tant qu'opérateurs économiques, principalement dans le secteur minier.

21/06 - Gold Sands officialise son engagement au processus EITI. La société Wisco serait dont le dernière des 9 compagnies à ne pas avoir donné son accord. A défaut, un arrêté ministériel le lui imposera, rappelle Tahiny Tsarabory Judicaël, secrétaire exécutif d'EITI Madagascar. Wisco, avec les 100 millions de dollars qu'elle a payé pour l'acquisition de son permis de recherche à Soalala, représente une large part des 124 millions de dollars concernés par le « *rapport de réconciliation* » à produire cette année.

28/06 - Madagascar Oil annonce que l'huile lourde de Tsimiroro pourra être extraite grâce à la technique du « steam flood » (injection de vapeur). L'année 2019 pourrait voir la première production de pétrole commerciale malgache. La nouvelle arrive après plusieurs années de recherche sur le terrain et en laboratoire et des investissements de près de 200 millions de dollars depuis 2004. Les résultats de ce projet « steam flood » permettront vers la fin de 2013 de déterminer si l'exploitation est commercialement rentable. La production pourrait atteindre 150.000 barils par jour en période de croisière. Madagascar Oil affirme que la technique n'aura pas d'impacts environnementaux et que les standards internationaux seront respectés mais la plateforme Alliance Voahary Gasy demande à Madagascar Oil de fournir des preuves tangibles sur le fait que les actions qu'elle entreprend ne sont pas nuisibles à l'environnement. Les besoins énormes en eau pour la réalisation des puits à vapeur des gisements de pétrole non conventionnel, ont été mis en avant. La société a décidé en avril 2012 de réaliser avec les parties prenantes plusieurs grands projets sociaux en faveur des populations locales. Le désenclavement de la région sera assuré, ainsi que son approvisionnement en eau potable. Les habitants se disent néanmoins préoccupés par leur sécurité, il craignent que les dahalo ne viennent les dépouiller des quelques éléments de confort procurés par la présence du gisement.

29/06 - Le projet d'exploitation non conventionnelle du pétrole de Bemolanga serait abandonné. Les coûts d'exploitation des grès bitumineux rendraient l'exploitation non rentable. A ce jour, les opérateurs ont abandonné le projet et ont obtenu un quitus environnemental, ce qui signifie qu'ils ont achevé les activités entreprises. L'Alliance Voahary Gasy se félicite de l'abandon de ce projet dont l'impact environnemental risquait d'être catastrophique et qui aurait nécessité une importante consommation d'eau et d'énergie.

28/06 - Les intervenants du secteur extractif et les acteurs environnementaux jugent nécessaire la mise en place d'une bonne gouvernance afin de réduire les impacts négatifs sur l'environnement et la population. Un groupe thématique des industries extractives a été créé. « *La mise en place d'une bonne gouvernance n'a jamais été plus urgente qu'en ce moment où des projets sont en phase d'exploitation et d'exploration, afin de réduire les risques et maximiser les avantages pour protéger les ressources renouvelables et préserver les communautés locales* », explique Lalanirina Rasoanandrianina. « *Dès à présent, il est indispensable d'instaurer un système de gouvernance rigoureuse pour garantir une efficacité sur le long terme* », soutient, pour sa part, le ministre des Hydrocarbures, Marcel Bernard. Le groupe thématique a comme principales activités la promotion des meilleures pratiques par les compagnies minières et pétrolières et la préparation de fiches techniques appropriées. Il aura aussi à veiller à la qualité de la biodiversité sans pour autant freiner le développement, et favoriser les échanges entre les différents partenaires. Membre à part entière du groupe, la société civile entend jouer pleinement son rôle de veille et d'interpellation. « *La participation de la société civile est de mise dans l'instauration d'une bonne gouvernance, notamment dans la lutte contre la corruption. Nous allons appuyer les actions qui vont contre les activités illicites et illégales* », annonce le coordonnateur national de l'Alliance Voahary Gasy.

29/06 - Trois types de cartes géologiques nouvellement actualisées ont été remis au ministère des Mines. Elles contribueront à améliorer les travaux de recherches minières. Les cartes géologiques établies à l'échelle un millionième, touchant près de 70% du territoire. C'est le fruit des travaux d'une lourde équipe de chercheurs, composée de 80 géologues et scientifiques malgaches et de diverses autres nationalités, à travers le Projet de gouvernance des ressources minérales (PGRM), financé par la Banque mondiale, qui a débuté en 2003. La dernière carte géologique de Madagascar remontait aux années 70.

► Trafics de bois précieux

01/06 - La plainte déposée par Zafy Albert contre des personnalités pour trafic de bois précieux et autres « pratiques condamnables » a été classée sans suite. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, précise que le manque de preuves en est la cause, ainsi que « *la menace à l'ordre public* ». Elle laisse toutefois la possibilité au plaignant de renouveler sa démarche s'il est en mesure de fournir des éléments plus tangibles. *Tri-bune* s'étonne de cette prise de position, alors que l'envergure économique et financière de ces trafics, tant au niveau national qu'international, n'est plus à démontrer. Des noms de hautes personnalités malgaches, d'importateurs, de grossistes et exportateurs, voire de compagnies maritimes ont été cités dans toute la presse. « *Le Parquet a le pouvoir d'appréciation de poursuivre ou non une procédure à la suite d'une plainte* », a rappelé la ministre.

11/06 - La passation de service au sein du ministère de l'Environnement n'a toujours pas eu lieu. Le ministre Joseph Randriamiharisoa a été limogé il y a 2 mois et l'intérim confié au premier ministre, Omer Beriziky. La passation de service a été reportée à plusieurs reprises. Pour certains, cette situation pourrait signifier qu'Omer Beriziky manifeste de l'indulgence à l'endroit d'une personnalité de la mouvance Zafy (comme lui). D'autres pourraient avancer que le premier ministre dissimule des anomalies de gestion imputables à Joseph Randriamiharisoa. Au début, en effet, la passation ayant tardé, Omer Beriziky avait expliqué de délai par la nécessité de procéder à un inventaire détaillé des dossiers et comptes du ministère. Récemment, suite au scandale qui a éclaté à Maurice et qui implique des personnalités locales, on a appris que le ministre Joseph Randriamiharisoa a autorisé la vente

sur place de 6 conteneurs de bois de rose en provenance de Madagascar. Cette cargaison a pourtant été saisie par les autorités mauriciennes, lesquelles ont engagé une procédure pour les renvoyer à Madagascar. Selon la *LOI*, deux candidats au poste de ministre ont été proposés et récusés, l'un par le premier ministre, l'autre par le président de la Transition.

26/06 - L'opposition mauricienne demande au ministre des Finances, Xavier Duval, de révéler les détails de l'engagement pris par la Banque mondiale. Cette affaire qui a pris une tournure politique avec des allégations visant à la fois des membres du gouvernement et ceux de l'opposition. Ce sont surtout les dirigeants du MSM et du Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) qui s'accusent mutuellement d'être impliqués dans ce trafic entre Madagascar et l'Asie du Sud-est via le port franc mauricien. L'institution internationale n'a émis aucune communication à ce jour sur son implication dans cette enquête. Quant à l'opposition, elle avait dès le départ exprimé ses doutes sur les compétences de la BM en matière d'investigation criminelle.

► Monde des affaires, exportations, affaire Tiko

06/06 - Ressources halieutiques : visite d'inspection de l'UE. Des émissaires de l'Office alimentaire et vétérinaire (OAV) sont arrivés à Madagascar pour inspecter les chaînes de production et de contrôle des produits halieutiques destinés à l'exportation vers l'Europe. La récente confirmation d'une contamination par le virus du point blanc (*white's pot*) d'une ferme d'aquaculture de crevettes dans le Menabe est au cœur de leurs préoccupations. La poursuite du commerce des produits de la pêche vers les pays européens constitue le principal enjeu de ces contrôles. En 1997, toutes les viandes d'origine animales en provenance de Madagascar ont été interdites sur le marché européen. L'embargo sur les produits de la pêche a été par la suite levé, et en 2005 et 2007 l'OAV est venu effectuer des contrôles et faire des recommandations. L'Autorité sanitaire halieutique (ASH) malgache a été ainsi créée. La filière crevette représente 61 % des exportations de produits halieutiques malgaches vers l'Europe. L'UE importe 90 % des produits de la pêche de la Grande Ile. Pour l'Etat, c'est plus de 35 millions d'euros de revenus, par an. Un embargo entraînerait un chômage massif ainsi qu'une perte considérable pour l'économie du pays.

15/06 - Filière crevettière : des pertes énormes encaissées du fait de l'arrivée de la maladie White's spot. 300 employés sont déjà en chômage technique dans une ferme crevettière du Sud-ouest qui a dû arrêter toutes ses activités. Cette situation présente aussi de gros risques de répercussion sur le volume des exportations, qui avait connu une forte hausse ces dernières années (8.837 tonnes en 2011, pour un montant de 187 milliards Ar.). Les zones contaminées sont mise en quarantaine. Les enquêtes épidémiologiques se poursuivent pour que Madagascar puisse confirmer auprès de ses partenaires que la maladie ne concerne pas l'ensemble du pays.

07/06 - Olivier Pezet, directeur de l'AFD, invite le pouvoir de Transition à se soucier davantage des investissements. Selon lui, le contexte politique pourrait nuire à l'épanouissement du climat des affaires. « *Ce n'est pas le contexte idéal. Il y a des échéances qui ne sont pas encore réalisées, cela crée des incertitudes. L'État doit favoriser un cadre propice pour les entreprises, un cadre d'activité sécurisé* », explique-t-il.

Saisie difficile des biens de Tiko. Les employés contestent l'application du jugement de la cour d'appel autorisant la DGI à investir les usines d'Andranomanelatra et d'Antsirabe⁸. Des groupes se sont formés à l'entrée des unités de production pour revendiquer le dédommagement des dégâts matériels opérés durant les échauffourées de 2009, l'ouverture et la reprise des activités de la société. Des barrages ont été dressés. Les forces de l'ordre, les autorités locales et des délégués du tribunal se sont rendus sur les lieux et on rencontré les manifestants, à qui il a été confirmé que le jugement sera mis à exécution. Selon le responsable de l'usine d'Andranomanelatra, les équipements de pasteurisation de lait sont encore aptes à fonctionner mais leur remise en marche nécessite des mises à jour et une reprogrammation. Cette unité présente une capacité de réception de 120.000 litres de lait par jour, dont 80% sont fournis par les producteurs de la région. Des vaches laitières sont toujours élevées au Tiko Farm, mais leur rendement est en baisse, à près de 5 l/jour par jour contre 25 à 30 l auparavant.

12/06 - Les partisans de Marc Ravalomanana sont mobilisés devant l'usine Tiko d'Andranomanelatra. L'objectif est d'empêcher la saisie des biens de l'entreprise. Les meetings des partisans de l'ancien président, qui se tenaient jusqu'ici dans la ville d'Antsirabe, ont été transférés devant l'usine pour bloquer l'accès des représentants du fisc et des forces de l'ordre. La population du Vakinankaratra est la principale victime de la disparition du groupe Tiko, ce qui expliquerait l'importance des soutiens dont le président déchu bénéficie encore largement dans cette région.

Devenir de la Sirama : l'investissement dans le secteur sucrier intéresse les opérateurs. 6 offres ont été reçues dans le cadre de l'avis de pré-qualification des investisseurs, sociétés, entreprises et associations d'entreprises, lancé au mois de mai. Ce nombre devrait encore évoluer étant donné que des opérateurs ont demandé un

⁸ Cf. le point de vue de *La Gazette* - Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/28/73/448497/76738762.pdf>

prolongement du délai de manifestation jusqu'à fin juin. La société sucrière nationale restera, comme il a été fixé par le conseil d'administration, un bien de l'État. Les unités de production de Nosy-Be et Brickaville ne seront pas privatisées. Les nouveaux investisseurs qui vont contribuer au redémarrage des activités devront établir des contrats de location-gérance.

22/06 - Les échanges de documents nécessaires au dédouanement devront se faire en ligne. La douane et ses partenaires seront mis en réseau. La dématérialisation des procédures douanières va réduire considérablement le délai des procédures mais l'objectif consiste aussi à limiter les possibilités de fraudes et de falsifications de documents, précise Pascal Besançon, directeur général de la société Gasynet. Le mouvement qui s'amorce sera étendu à de nombreux domaines comme l'importation des hydrocarbures ou de véhicules.

29/06 - Le Trésor dénonce les agissements de ministres et membres du gouvernement dans la gestion de sociétés à participation de l'Etat. L'objectif est de faire de ces entreprises des entités rentables et profitables. Sur près de 150 entreprises d'Etat créées depuis l'indépendance, seules 47 ont survécu et quelques unes seulement sont rentables. Il recommande aux ministères de tutelle de « *cesser leurs interventions intempestives et comprendre que ces sociétés ne leur appartiennent pas même si le capital est détenu entièrement par l'Etat* ». Il souligne que le rôle de ces ministères se limite à l'élaboration et au suivi de la politique générale de l'Etat dans le secteur d'activité les concernant. « *Le Trésor public informe qu'il n'hésitera pas à publier la liste des sociétés qui sont encore victimes de mauvaises pratiques avec les personnes impliquées. (...) La liste des sociétés à participation de l'Etat qui n'ont pas constitué leur conseil d'administration ni organisé les assemblées générales, sera incessamment publiée avec les noms des personnes qui en bloquent le processus pour des raisons aussi occultes qu'évidentes* ». D'après *La Gazette*, la Jirama pourrait être directement visée par cette volonté du Trésor de remettre de l'ordre dans les participations de l'Etat.

► Coopération, bailleurs de fonds

07/06 - Un plan de gestion pour la pêche. Madagascar finalise une stratégie nationale de gouvernance dans le domaine de la pêche maritime. C'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail d'experts et techniciens nationaux et étrangers, avec la contribution de toutes les parties prenantes du secteur. Un atelier de validation, assisté par les hauts responsables du pays, doit officialiser ce plan. « *Madagascar, aujourd'hui, fait partie des rares pays qui ont adopté cette démarche de bonne gouvernance* », explique Dorothee Ravomanana, agent régional du projet smart fish de la COI, financé par l'UE.

12/06 - Madagascar ne fera pas partie des pays qui participeront au forum annuel de l'AGOA, les 14 et 15 juin, aux États-Unis. Selon le ministère de l'Économie et de l'industrie, la partie malgache va se limiter à une veille informationnelle sur les résolutions qui seront adoptées.

12/06 - La COI reste impliquée dans la résolution de la crise politique qui hypothèque l'intégration économique régionale⁹. Jean-Claude de l'Estrac, futur secrétaire général, en fait l'une de ses priorités. Si la stratégie n'est pas encore détaillée ni arrêtée, l'organe de coopération entend participer plus activement à la réintégration de Madagascar dans le concert des Etats du sud-ouest de l'océan Indien. Arvin Boolell, ministre mauricien des Affaires étrangères et ancien président de l'organisation, se dit toujours concerné personnellement par ce « *défi* ». Ce chef de la diplomatie mauricienne est, entre autres, appuyé dans sa tâche par Jean-Paul Adam, son homologue seychellois. La résolution de la crise malgache conditionne en effet le décollage des échanges entre les îles de la région. Jean-Claude de l'Estrac affirme que « *la COI est incontournable pour l'intégration économique de l'Afrique australe et orientale. (...) Madagascar, le premier grenier de l'océan Indien* », est appelé à jouer un rôle majeur.

Financement extérieur : l'efficacité des aides se dégrade. Alors que le volume des aides extérieures a connu forte baisse depuis 2009, les financements alloués à l'éducation et à la santé sont en hausse depuis l'éclatement de la crise. Selon le représentant du système des Nations Unies, Steven Lauwerier, le budget affecté à ces deux secteurs est passé de 134 millions à 185 millions de dollars entre 2009 et 2011. L'efficacité de ces aides, cependant, connaît une dégradation. « *Les résultats perçus au niveau de la population sont en régression alors que les flux sont plus importants. Beaucoup plus d'enfants ne fréquentent plus l'école. Dans le domaine sanitaire, le taux de vaccination est en baisse durant les deux dernières années* », avance-t-il. Principale explication : l'interruption du dialogue entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF), qui se répercute sur la coordination des actions. « *Les relations avec les partenaires sont devenues caduques et le suivi-évaluation n'est pas effectif* », explique le directeur général de l'Économie, Claude Rakotoarisoa. L'alignement des interventions des partenaires aux priorités nationales est aussi en déclin. D'après le rapport, 87 % des apports d'aide au secteur

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/69/19/448497/77012226.pdf>

public étaient estimés alignés. Il y avait une correspondance entre les secteurs stratégiques du plan de développement et le système d'allocation et de priorisation des ressources dans les lois de finances. En 2010, la gestion des aides est exécutée directement au niveau des PTF ou à travers des opérateurs, échappant au contrôle du gouvernement. L'indicateur d'alignement a chuté à 57 %.

Madagascar a bénéficié de 700 millions de dollars d'aide extérieure en 2008 contre 400 millions en 2009. Une chute de 45%. La Grande Ile a pourtant enregistré une hausse des aides extérieures en 2010 (470,3 millions de dollars). Cette hausse s'explique par le renforcement des financements pour des projets humanitaires mais aussi par la reprise des décaissements sur quelques grands projets essentiellement financés par des emprunts.

Les Etats-Unis ont été les principaux bailleurs de fonds de Madagascar durant ces 3 dernières années, en dépit de relations diplomatiques plus que difficiles avec le régime de transition (44,2% des aides bilatérales pour 2010, 37,8% pour 2011, soit respectivement 70 millions et 71 millions de dollars). Depuis 2009, les Etats-Unis ne jurent que par le social, ils ne soutiennent que les actions humanitaires et d'urgence, note *La Gazette*. Une position critiquée en sourdine par la France. L'ambassadeur de France, Jean-Marc Châtaignier a évoqué à plusieurs reprises la nécessité de soutenir non seulement le social mais aussi l'économie, pour éviter un réflexe d'assistanat. Les Etats-Unis sont les premiers à approvisionner l'aide alimentaire dans le monde. De quoi les aider à écouler une partie de leur production via les aides liées. La France se place en seconde position pour l'aide bilatérale, principalement par l'intermédiaire de l'AFD. Elle a apporté 43,6 millions de dollars par an depuis 2010. Le Koweït et l'OPEP sont parmi les nouveaux bailleurs qui ont gardé leurs appuis durant cette période de crise. L'OPEP se situe même en 3ème position dans le secteur des infrastructures avec la continuité de ses décaissements alloués à la réhabilitation de routes qu'elle cofinance avec la BAD. Dans le même groupe, la Chine a occupé une place importante en 2009 pour un décaissement effectif de plus de 20 millions de dollars.

Les aides multilatérales sont fournies essentiellement par la Banque mondiale, qui a repris le financement de grands projets et qui, de ce fait, a doublé son financement en 2010 par rapport à 2009 (96 millions contre 35,3 millions de dollars). Les Nations Unies se placent en seconde position avec un décaissement de 83,4 millions de dollars en 2010, contre 72,4 millions en 2009. 2005 avait été pour Madagascar une année record, les aides extérieures ayant atteint cette année-là plus de 800 millions de dollars. Une situation qui était le fruit de la mise en place d'un plan nationale de développement (le DSRP). L'APD dont dispose Madagascar était de 22 dollars par habitant en 2009, contre environ 80 dollars sur le continent africain. La crise politique explique qu'en partie ce niveau car en 2008 la situation était déjà très défavorable à la Grande Ile.

Le secteur de l'environnement arrive en queue de peloton en matière d'APD. Il dispose seulement de 4,5% de l'enveloppe globale. Une légère augmentation est cependant notée (3,1% en 2010) mais le montant demeure faible : 18,2 millions de dollars en 2011, contre 14,6 en 2010. En raison de la situation politique, les bailleurs de fonds n'ont pas pu s'exprimer efficacement contre la mauvaise gouvernance des ressources naturelles. Les 52 millions de dollars annoncés récemment par la Banque mondiale dernièrement devraient cependant améliorer la situation.

14/06 - L'UE va effectuer une évaluation de son programme d'appui budgétaire. Un exercice qui se fera avec le ministère des Finances et du budget et qui concerne les secteurs ayant bénéficié de ce type d'aide jusqu'à la fin de l'année 2008, à savoir les finances publiques, la santé et l'éducation. « *Ce sera une occasion d'évaluer les réalisations à travers l'appui budgétaire et de voir en même temps les améliorations nécessaires au vu des expériences pour être prêt lorsque la situation politique permettra la reprise de l'appui budgétaire* », explique un responsable. L'appui budgétaire est une aide qui est affectée directement au budget de l'État pour financer des projets gouvernementaux. Quelques bailleurs de fonds dont l'UE, sous la houlette du FMI, ont accepté de participer à cette forme d'appui qui en était encore dans une phase expérimentale à Madagascar. Fin 2008, sous le régime Ravalomanana, le FMI a recommandé la suspension du déblocage des aides à la suite de flous constatés dans la gestion des finances publiques dont, entre autres, la procédure d'achat du deuxième avion présidentiel ainsi qu'une décision d'exonération de TVA de l'huile alimentaire profitable au groupe Tiko.

Une dizaine d'eurodéputés font du lobbying à Bruxelles pour obtenir le déblocage de fonds en faveur de la Grande Ile, révèle la *LOI*. Le groupe d'amitié France-Madagascar créé en janvier par l'eurodéputé Philippe Boulard (UMP) a réussi à organiser au Parlement européen une conférence-débat avec le commissaire européen au développement. Y ont participé notamment l'eurodéputée Verte française Michèle Rivasi, un parterre d'ONG hexagonales et des représentants des régions Aquitaine et Nord Pas de Calais. Louis Michel, co-président de l'assemblée parlementaire ACP-UE, ami de Marc Ravalomanana, s'était fait représenter. Les délégués malgaches ont insisté pour que la Commission augmente de façon significative ses financements via des acteurs non étatiques. Le groupe d'amitié va se rendre à Madagascar à l'automne afin d'identifier les priorités.

16/06 - 1900 T de riz et 250 T de haricots pour les populations vulnérables du Sud offertes par le gouvernement japonais dans la cadre du programme *Food for work* » du PAM, pour un montant de 2 millions de dollars. L'opération devrait bénéficier à 120.000 personnes vulnérables. L'ambassadeur du Japon a expliqué que depuis les années 1980 l'agriculture est l'un des piliers de sa politique d'aide au développement. 44 projets d'aide alimentaire ont ainsi été développés à Madagascar par le Japon sur cette période. Depuis janvier 2009, le Japon met en

œuvre un projet destiné à augmenter la productivité du riz dans la région des Hauts-Plateaux, par l'envoi de nombreux experts. Le PAM assistera cette année plus de 900.000 personnes en situation d'insécurité alimentaire.

29/06 - La Banque mondiale valide la réalité quotidienne de la majorité des Malgaches. La Grande Ile s'appauvrit au fil des années. «*Nous interpellons les dirigeants pour que cette crise arrive à son terme. Il faut commencer à réparer le pays maintenant plutôt que de continuer de le détruire* », indique Haleh Bridi Country, manager de la Banque, en introduction au rapport «*Madagascar. Après trois ans de crise: évaluation de la vulnérabilité et des politiques sociales et perspectives d'avenir*»¹⁰. «*En 2008, la dépense publique de protection sociale avoisinait les 145 millions de dollars. En 2010, elle n'était plus que 56 millions de dollars. Après, il est à peu près certain que cette dépense s'est stabilisée ou a diminuée. Et 86% de cette somme ont été destinées au paiement de la pension de retraite des fonctionnaires* », indique Philippe Auffret, chef de projet, pour justifier les préoccupations de la Banque. Madagascar se trouve actuellement au même rang qu'Haïti en terme de pauvreté. Le pays est deux fois plus pauvre qu'il ne l'était en 1960, en terme de richesse par habitant. Le PIB par tête était de 400 dollars, aujourd'hui il n'est plus qu'à 250 dollars, déplore-t-il. «*Le problème de gouvernance doit être résolu pour que tous les Malgaches puissent vivre convenablement. La décentralisation effective fait partie également du point clé pour améliorer les conditions de vie de chaque ménage* », conclut le chef de projet.

► Environnement, divers

06/06 - Journée mondiale de l'Environnement : «*La culture sur brûlis a doublé en une année dans les 8 aires protégées de l'écorégion des forêts épineuses sèches et 9 autres dans l'écorégion forêts humides de Madagascar* », révèlent les résultats des survols effectués par le WWF. Aimé Joseph Rakotonirina, président du syndicat des Corps forestiers, a pointé du doigt l'inaction de l'État face aux menaces sur l'environnement qui guette l'humanité. «*L'État joue sur les textes relatifs aux bois de rose et les bois précieux alors que les feux de brousse et le défrichement deviennent inquiétants actuellement* », déplore-t-il. Le tableau environnemental de la région d'Analamanga décrit notamment la pression des activités humaines sur la biodiversité en raison des feux de brousse. La région a été classée dans le rouge, témoignant de la gravité de la situation.

Les financements destinés à la protection et à la promotion de l'environnement provenant de la Banque mondiale sont désormais les seuls financements reçus par les organismes de protection de l'environnement, les financements de l'Etat ayant été suspendus. Les crédits débloqués par la Banque, estimés à 42 milliards de dollars, sont prévus pour une durée de 3 ans.

12/06 - Le projet de surveillance aérienne des aires protégées, initié par la WWF Madagascar et Aviation sans Frontières-Belgique a reçu l'un des 12 prix belges de l'énergie et de l'environnement. Ce projet qui a une portée humanitaire et environnementale, consiste en la surveillance des aires protégées dans le Sud malgache. La surveillance aérienne des zones protégées permet d'obtenir une image claire de la déforestation, notamment les emplacements précis, la taille des zones défrichées et le taux de défrichement. Des informations précises qui aident à mieux comprendre les causes de la déforestation, à mieux orienter les patrouilles terrestres dans leurs rondes de contrôles et permettent aux agriculteurs de mieux évaluer les impacts des défrichements. Au-delà de la surveillance de ces aires protégées, le projet permet d'informer les villageois sur l'évolution des forêts qui les entourent et dont ils bénéficient. Les résultats de ces survols sont présentés aux communautés dans un but de sensibilisation.

05/06 - Les compagnies de transport aérien privées sont touchées de plein fouet par la récente décision de l'Aviation civile de Madagascar (ACM) d'interdire les sorties internationales des avions privés qui effectuent des vols commerciaux à la demande. Une initiative prise à la suite des recommandations de l'OACI, à l'issue d'un audit effectué au sein de l'ACM. Les vols, souvent urgents, pour des évacuations sanitaires ne peuvent plus se faire. Un créneau qui représente de 40 à 50% du chiffre d'affaires de ces compagnies, mais qui revêt également une importance vitale pour les malades à soigner à l'étranger.

07/06 - Les vols commerciaux à la demande à destination de l'étranger, comme les évacuations sanitaires, pourront se poursuivre, moyennant une autorisation spécifique délivrée par l'ACM.

19/06 - Andry Rajoelina conduit la délégation malgache qui participera à la conférence sur le développement durable du 20 au 22 juin, à Rio de Janeiro. Cette lourde délégation est composée, selon les sources, de 20 à 30 personnes. Pour Omer Beriziky, c'est afin de bien marquer la présence de Madagascar dans le concert des Nations que le président de la Transition se rend personnellement à ce sommet. L'opposition avait appelé Andry Rajoelina à ne pas s'y rendre pour permettre la tenue de la rencontre avec Marc Ravalomanana avant la fête nationale. «*On se pose des questions si ce déplacement constitue une priorité, compte tenu de la situation à Madagascar* », soutient le vice-premier ministre Pierrot Botozaza, issu de la mouvance Ravalomanana. Le premier

¹⁰ Cf. Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/15/87/448497/76844241.pdf>

ministre juge au contraire que « *la participation du président de la Transition à la conférence est un signal sur l'importance que nous accordons au développement et à l'environnement* ». Une petite centaine de membres de l'opposition, militants du « *Vondron'olon-tsotra* » (VOT) s'étaient donné rendez-vous devant le siège du bureau de liaison de la SADC pour exiger que le tête à tête entre les 2 protagonistes ait lieu avant le 26 juin.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM), La Vérité (Madagascar), La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Madera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Madonline, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, L'Observateur, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 30/06/2012, 1 euro = 2758 Ariary (cours pondéré)